le magazine de la Fédération Française de Tarot

TAROT mag

n°30

juillet à décembre 2017



D'après l'horoscope chinois, 2018 sera l'année du chien, de quoi ravir tous les joueurs de Tarot du Monde !

2017 était l'année du coq. Le Tarot Club d'Afa peut justement faire le coq, pouvant être fier d'avoir remporté le Championnat de France Interclubs Libre par Quatre. Félicitations à ses représentants Claudie GIRARD, Laurent et Michèle PAOLETTI, Olivier LAVENU, qui offrent à leur cher comité Corse son premier titre chez les adultes.

FFT - ZA Les Grandes Terres - route de Saint Germain du Bois - 71380 Oslon
tel. 03 85 93 66 15
courriel : webmaster@fftarot.fr - site : www.fftarot.fr

L'éditorial

d'Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT



Retour sur le passé...

L'an dernier, à pareille époque, j'avais évoqué les fameuses bonnes résolutions. Celles-ci sont toujours d'actualité, particulièrement la dernière qui vous invite à nettoyer votre table lorsque vous quittez celle-ci. L'arbitre de la première finale nationale de l'an 2018 a tout de même été obligé de faire un rappel à la propreté des lieux. Est-ce si compliqué de ramener sa tasse vide ?

Ce premier championnat justement, vient de se dérouler à Olonne-sur-Mer dans de très bonnes conditions climatiques, pluie et vent au dehors et convivialité et chaleur à l'intérieur. La question qui se pose est de savoir jusqu'où nous allons continuer en terme de participation. Samedi après-midi, 100 tables au championnat et 83 tables au libre d'accompagnement, cela fait beaucoup de monde et la qualité de l'accueil ne doit pas souffrir de cette spirale ascensionnelle.

La réécriture des cahiers des charges pour les championnats doit tenir compte de notre évolution en vous proposant des lieux faciles d'accès en toute saison et des moments agréables de Tarot dans de bonnes conditions. Du point de vue inscriptions, arbitrage, résultats et communications des résultats, de grands efforts ont été accomplis ces dernières années. Il ne faut pas relâcher nos efforts et nous restons à votre écoute pour vous satisfaire toujours mieux.

En souhaitant vous retrouver rapidement, je vous souhaite une excellente fin de saison. Très cordialement à tous,

Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT

Sommaire

3 Agenda
Actus infos

9 Triathlon 2018
Présentation et inscriptions

11 Triathlon
2017

12 Stage jeunes
2017

15 Stage adultes
2017

17 Championnat de France
Duplicaté Individuel Senior 2017

21 Résultats
Triathlon et Championnats de France

26 Résultats
Open nationaux

29 Il y a dix ans
Triathlon et Coupe de France

31 Coupe de France
2017

35 Championnat de France
Libre par quatre interclubs 2017

39 Les consultants
Enchère, écart et entame

40 Suivi
d'une donne

42 La donne
par Hugo TERRIER

Tarot Mag n°30

- Direction de la publication : Fédération Française de Tarot
- Rédaction et relecture : Patrick BAUMGARTEN, Michaël DEBIESSE, Adrien PEREZ, Perrine PORRET, Isabelle POUZADOUX, Ravi RAVINDIRANE, Emmanuel STEFANAZZI
- Composition et mise en page : Adrien PEREZ
- Photos : Michel CHARLON, Pascale LAURENT-STEFANAZZI, Adrien PEREZ, Isabelle POUZADOUX
- Date de parution : Février 2018
- Ont collaboré aussi à ce numéro : Hugo TERRIER, Florent TRIVERO, Pierre PAQUOT, les 5 consultants et de nombreux responsables de clubs et comités

Agenda



Sont notés dans l'agenda :
- les Championnats de France
- les manifestations organisées par la FFT
- les tournois, festivals et séjours du magazine

MARS
- 19 au 22 : SALIES DU SALAT Championnat de France Libre Senior (TM n°29)
- 30 au 02/04 : PONTARLIER Championnat de France Libre (page 5)

AVRIL
- 27 au 01/05 : CAP D'AGDE festival (page 8)

MAI
- 4 au 7 : TULLE festival (page 27)
- 9 au 13 : EVIAN LES BAINS Championnats de France Individuels Open, Séries et Jeunes (page 6)
- 18 au 21 : VICHY Championnat de France Triplettes (page 7)
- 19 : VICHY Tournoi des Maîtres (page 7)
- 27 au 02/06 : BLANES séjour Tarot (TM n°29)

JUIN
- 1 et 2 : LE BARCARES tournois (page 10)
- 3 au 9 : SANTA SUSANNA séjour Tarot (page 16)
- 9 au 14 : SANTA SUSANNA séjour Tarot (page 19)
- 24 et 25 : Assemblée Générale de la FFT (lieu à déterminer)

JUILLET
- 7 au 15 : ALLIER festival (page 20)
- 15 au 22 : CAP D'AGDE stage jeunes (page 13)
- 27 au 29 : CHARTRES DE BRETAGNE festival (page 25)

AOUT
- 3 au 5 : ALES festival (page 28)
- 11 au 18 : ALBI festival (page 9)
- 16 au 18 : ALBI Grand National de Triathlon (page 9)
- 26 au 02/09 : RONCE LES BAINS stage adultes (page 14)

SEPTEMBRE
- 8 : SALLANCHES tournoi (page 30)
- 14 au 16 : LIMOGES festival (page 34)
- 15 au 22 : OBERNAI séjour Tarot (page 37)
- 17 au 20 : PORTES LES VALENCE Championnat de France Ind Senior
- 24 au 30 : FAVONE séjour Tarot (page 33)
- 28 au 30 : OLONNE SUR MER festival (page 38)
- 29 au 06/10 : BIJELA séjour Tarot (page 43)

Actus Infos

1/ Qualificatifs sur place

Lors du dernier Championnat de France Libre Duo à Olonne-sur-Mer, la FFT a été surprise par le nombre de joueurs (384) venus participer au sélectif. Elle avait réduit le nombre de qualifiés (40 à 26) car le chiffre était trop important au regard de la participation. Force est de constater qu'il faut procéder différemment. Plusieurs pistes sont à l'étude, peut-être en attribuant un nombre de places fluctuant selon la participation. Ce schéma pourrait être reproduit aussi à Pontarlier.

2/ PCN et PP

La FFT rappelle que les déclarations PCN et PP doivent être faites et transmises régulièrement pour éviter les engorgements de fin de saison et les nuits blanches des préposés au traitement de celles-ci et de l'édition du Classement National.

3/ Assurance

Rappel : vous pouvez demander une attestation pour les comités et pour les clubs par mail à agence.cugnaux@axa.fr avec copie à Michel SOROLLA (michel.sorolla@sfr.fr), administrateur FFT responsable des questions d'assurances et en charge de ce dossier.

Ce contrat couvre tous les licenciés, clubs et comités en responsabilité civile pour toutes les activités liées au Tarot. Sont bien sûr exclus de toute garantie tous les joueurs ou clubs non affiliés.

Les recours contre les non-licenciés étant souvent compliqués, il est impératif que le maximum de joueurs adhèrent à la FFT.

Actus Infos

4/ Le Tournoi des Maîtres

Bien que sa reprise n'ait pas donné entière satisfaction la saison dernière tant auprès des joueurs qu'auprès des organisateurs, ce tournoi prestigieux a eu le mérite de renaître. La FFT a choisi de ne pas l'abandonner et elle dressera un bilan après plusieurs éditions.

Par contre, la formule de ce tournoi doit être complètement repensée avec entre autres moins de donnes à jouer. Qui dit moins de donnes dit moins de joueurs convoqués : la FFT en retiendra 16 pour 2018, qui joueront 20 étuis en Howell.

La FFT laissera sans doute la possibilité cette année à des spectateurs d'assister à ce tournoi du moment qu'ils respectent les règles qui leur seront imposées par les arbitres. Un intervenant sera en place à chaque table et aura pour mission d'interroger les joueurs sur leurs choix et impressions, collectant ainsi un maximum de commentaires à toutes fins utiles.

LA CHAMBRE DE DISCIPLINE NATIONALE COMMUNIQUE

Président CDN :
P. PAQUOT

Président CDNPI :
L. MEYNET

Décision CDN n°2017-8 du 3 novembre 2017 en appel d'une décision de la CDR Loire Océan :
Monsieur Christian BRAUD, affilié n°1012286, président du club du Château d'Olonne, pour avoir régulièrement laissé jouer deux joueurs suspendus dans ses tournois, malgré une mise en garde de son comité, est suspendu de la FFT pour une année dont 9 mois avec sursis et est privé de fonctions électives pour 2 années.

LA C.D.N.P.I. COMMUNIQUE

Décision CDNPI n°2017-10 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Thibaut SPIRITO, affilié n°1015728, pour avoir été responsable de perturbations lors du championnat jeunes d'Argelès, reçoit un avertissement. Appel en cours.

Décision CDNPI n°2017-11 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Kevin COURTNEY, affilié n°1015694, pour avoir été responsable de perturbations lors du championnat jeunes d'Argelès, reçoit un avertissement. Appel en cours.

Décision CDNPI n°2017-12 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Laurent DUPUY, affilié n°1002660, poursuivi pour avoir commis plusieurs fautes contre l'éthique et tenu des propos dénigrants et insultants à l'encontre de la FFT, est suspendu de la FFT durant 2 années dont une avec sursis. Appel en cours.

Décision CDNPI n°2017-13 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Lionel MISTRETTA, licencié n°1019518, pour avoir abandonné le Championnat de France Triplettes sans explications, est interdit de participation à un tournoi en triplettes, championnats compris, durant 3 années.

Décision CDNPI n°2017-14 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Christophe MARCHAND, licencié n°1019933, pour avoir été responsable de perturbations et d'agressions verbales lors du Triathlon et tenu des propos diffamatoires, est suspendu de la FFT pour 3 années dont 18 mois avec sursis. Appel en cours.

Décision CDNPI n°2017-15 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Antoine PHILIPOT, licencié n°1010838, pour avoir agressé un joueur sans que ces faits soient avérés, ne reçoit pas de sanction.

Décision CDNPI n°2017-16 du 13 octobre 2017 :
Monsieur Tony ZIGLER, licencié n°1013528, pour avoir agressé un joueur, est suspendu de la FFT durant 6 mois dont 2 mois avec sursis.

Décision CDNPI n°2017-17 du 2 décembre 2017 :
Monsieur Eric HABERSCHILL, licencié n°1004028, pour avoir tenu des propos irrespectueux envers un arbitre et des propos diffamatoires et discourtois envers des joueurs, est suspendu de la FFT pendant 18 mois avec sursis. Appel en cours.

Décision CDNPI n°2017-18 du 2 décembre 2017 :
Monsieur Rémy LAMOTTE, licencié n°1003914, pour avoir tenu des propos insultants envers le président de la CCR et abusé de ses pouvoirs au niveau de son club, est suspendu de la FFT durant 18 mois avec sursis et est privé de fonctions électives durant 3 années.



Championnat de France de TAROT



PONTARLIER

du 30 mars au 2 avril 2018

NOUVEAUTÉ : tournoi supplémentaire ouvert à tous, le jeudi 29 mars !

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Espace René Pourny
Vendredi 30 mars 2018
10h - 13h45 : Inscriptions
14h : Tournoi qualificatif supplémentaire
80 places – Inscription 15 € / Redistribution : 75 %
Nombre maximum de tables : 274

Salle des Capucins
Samedi 31 mars 2018
10h - 12h : Accueil des qualifiés
et remise des badges (salle du restaurant du 3e âge)
12h45 : Première séance – 480 joueurs

Dimanche 1er avril 2018
13h : 2e séance – 220 joueurs
21h : 3e séance – 100 joueurs

Espace René Pourny
" Salle réservée "
Lundi 2 avril 2018
12h45 : Dernière séance – 52 joueurs
18h15 : Finale – 4 joueurs

OPEN NATIONAUX ouverts à tous

Espace René Pourny
Vendredi 30 mars 2018
21h : Tournoi des commerçants en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274

Samedi 31 mars 2018
14h : Tournoi en donnes libres par équipe de 2
Nombre maximum de tables : 274
21h : Grand prix de la Ville de Pontarlier
en donnes libres – 5 positions de 5 donnes
Nombre maximum de tables : 274

Dimanche 1er avril 2018
14h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274
21h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 274

Lundi 2 avril 2018
13h30 : Prix du club Atouts Maîtres
Nombre maximum de tables : 194
19h : Cérémonie de clôture et remise de prix

Salle des Capucins
NOUVEAU
Jeudi 29 mars 2018
21h : Tournoi du Comité Régional
de Franche-Comté et des Élus du Grand Pontarlier.
Nombre maximum de tables : 125

Vendredi 30 mars 2018
14h : Tournoi en donnes libres
Nombre maximum de tables : 80
21h : Triplettes
Nombre maximum de tables : 80

Samedi 31 mars 2018
14h : Quadrettes
(Salle du restaurant scolaire + 3e âge)
Nombre maximum de tables : 55
21h : Quadrettes
Nombre maximum de tables : 80

Dimanche 1er avril 2018
14h : Triplettes
Nombre maximum de tables : 80
21h : Quadrettes
Nombre maximum de tables : 80

Espace René Pourny - Du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril NOUVEAU
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES GRANDES ÉCOLES

Visites à ne pas manquer...



Samedi 31 mars 2018 :
Les grottes de Vallorbe :
Une rivière, un trésor, une cathédrale
Tarif : 13 € (adultes) - 6 € (enfants de 6 à 16 ans)
40 places maximum, inscriptions obligatoires

Un autre monde, où le sol ressemble au plafond, où l'on se sent un géant, puis minuscule. Plus qu'une visite, le parcours dans les Grottes est un voyage dans le temps au milieu des statues de calcaire et des miroirs naturels. L'Orbe vous accompagnera durant toute votre visite. Elle emprunte un parcours souterrain avant de rejaillir du rocher. Quatre coupoles creusées dans la roche offrent une ambiance toute particulière aux vitrines qui conservent précieusement le Trésor des fées. La collection de 250 minéraux du monde entier émerveille par ses formes et ses couleurs. Prévoir vêtements chauds et baskets.



Dimanche 1er avril 2018 :
Maison Pasteur + casacade des Tufs
Tarif : 4,80 € - Bus de 59 places maximum

La maison de Louis Pasteur à Arbois est un lieu patrimonial absolument unique, encore habité par la présence du scientifique. Conservée en l'état, la maison est restée telle que Louis Pasteur l'a connue, elle plonge le visiteur au sein du cadre de vie et de travail du savant.
Cascade des Tufs : cette cascade est alimentée par la Cuisance, qui prend sa source au coeur de la reculée des Planches et ressurgit par de nombreuses cavités, creusées dans le tuf, une roche calcaire d'origine sédimentaire. De là vient son nom de cascade des Tufs. Ces multiples sorties occasionnent plusieurs cascades qui tombent dans les bassins du Dar et offrent ainsi un spectacle naturel extraordinaire.

Renseignements :
Mairie de Pontarlier : 03 81 38 81 47 ou 07 86 01 59 19
Pour tous les tournois : inscription 15 €, redistribution : 75%
Grand Prix de la Ville de Pontarlier : 20 €
Supplément de 2 € pour les non licenciés sur les tournois en donnes libres
Licence obligatoire pour les tournois en duplicaté
Numéro de la navette gratuite : 06 70 70 38 43

villedepontarlier • www.ville-pontarlier.fr



© Michel BERTIN

Evian 09 - 13 mai 2018

Championnats de France de

TAROT

• Séries & jeunes •

43e Championnat de France Individuel Open

Jeudi 10	10h à 12h	Brunarius	***Accueil des qualifiés et retrait des badges***		
Jeudi 10	12h45	Brunarius	1e séance	196 joueurs	28 donnes
Jeudi 10	21h	Brunarius	2e séance	112 joueurs	28 donnes
Vendredi 11	21h	Salon nord	3e séance	56 joueurs	28 donnes
Samedi 12	21h	Salon nord	4e séance	28 joueurs	28 donnes

35e Championnat de France Individuel par séries

Championnat 1e série

Vendredi 11	10h à 12h	Salon nord	***Accueil des qualifiés et retrait des badges***		
Vendredi 11	13h	Salon nord	1e séance	84 joueurs	28 donnes
Samedi 12	13h15	Salon nord	2e séance	56 joueurs	28 donnes
Dimanche 13	13h	Salon nord	3e séance	28 joueurs	28 donnes

Championnat 2e série

Vendredi 11	10h à 12h	Brunarius	***Accueil des qualifiés et retrait des badges***		
Vendredi 11	13h	Brunarius	1e séance	112 joueurs	28 donnes
Samedi 12	13h15	Brunarius	2e séance	56 joueurs	28 donnes
Dimanche 13	13h	Brunarius	3e séance	28 joueurs	28 donnes

Championnat promotion

Vendredi 11	10h à 12h	Colonnes	***Accueil des qualifiés et retrait des badges***		
Vendredi 11	13h	Colonnes	1e séance	140 joueurs	24 donnes
Samedi 12	13h	Brunarius	2e séance	84 joueurs	24 donnes
Dimanche 13	13h	Brunarius	3e séance	28 joueurs	28 donnes

Palmarès des championnats :
dimanche 13 mai à 18h30 - Palais des Festivités

30e Championnat de France Jeunes :

collèges, lycées - benjamins, cadets, juniors.
ETHIC-ETAPES

Jeudi 10	13h30	Championnat de France Triplettes Collèges Championnat de France Triplettes Lycées Championnat de France Triplettes Oudlers Championnat de France Triplettes P'tits Bouts
Jeudi 10	21h	Championnat de France donnes libres 1e manche, benjamins, cadets, juniors
Vendredi 11	13h30	Championnat de France duplicaté individuel 1e manche, benjamins, cadets, juniors
Vendredi 11	21h	Championnat de France donnes libres 2e manche, benjamins, cadets, juniors
Samedi 12	13h30	Championnat de France duplicaté individuel 2e manche, benjamins, cadets, juniors

Palmarès des championnats : samedi 12 mai à 20h - Palais des Festivités

TOURNOIS D'ACCOMPAGNEMENT

Mercredi 9	15h	Palais des festivités - Colonnes	Libre
Mercredi 9	21h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Mercredi 9	21h	Palais des festivités - Colonnes	Libre
Jeudi 10	14h	Palais des festivités - Plénière	Duplicaté Individuel
Jeudi 10	21h	Palais des festivités - Colonnes	Quadrettes
Jeudi 10	21h	Palais des festivités - Plénière	Libre
Vendredi 11	14h	Palais des festivités - Plénière	Libre duo
Vendredi 11	21h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Vendredi 11	21h	Espace Brunarius	Libre
Samedi 12	14h	Palais des festivités - Plénière	Triplettes
Samedi 12	14h	Palais des festivités - Colonnes	Libre
Samedi 12	21h	Palais des festivités	Grand Libre
Samedi 12	21h	Espace Brunarius	Quadrettes
Dimanche 13	14h	Palais des festivités - Plénière	Libre

Les Open nationaux sont ouverts à tous les joueurs. La licence FFT est obligatoire pour tous les tournois duplicatés.

Inscription 15 € sauf le grand libre : 20 €. Supplément de 4 € pour les non-licenciés.
Redistribution : 75% sur tous les tournois.
La licence FFT sera proposée sur place.



Crédit photo : Fotolia - R. Babakin

VICHY



Programme Championnats de France Triplettes D1, D2, D3	Samedi	19 mai	10h à 12h	Accueil des triplettes qualifiées et retrait des badges	
	Samedi	19 mai	13h	1ère séance - 64 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Dimanche	20 mai	13h	2ème séance - 32 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Lundi	21 mai	13h	3ème séance - 16 triplettes - 30 donnes (Emmanuel 16)	
	Lundi	21 mai	19h	Proclamation du palmarès - Remise des prix - Pot de clôture	
Le Tournoi des Maîtres	Samedi	19 mai	20h45	Tournoi individuel duplicaté - 20 donnes 16 joueurs - Sur invitation de la FFT	
Programme Open Nationaux	Vendredi	18 mai	14h	Libre	Inscriptions : 15 €
	Vendredi	18 mai	21h	Triplettes	Inscriptions : 15 €
	Vendredi	18 mai	21h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Samedi	19 mai	14h	Libre duo	Inscriptions : 15 €
	Samedi	19 mai	14h	Individuel duplicaté parallèle	Inscriptions : 15 €
	Samedi	19 mai	21h	Grand Libre	Inscriptions : 20 €
	Samedi	19 mai	21h	Quadrettes parallèle	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	20 mai	14h	Triplettes	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	20 mai	14h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	20 mai	21h	Quadrettes	Inscriptions : 15 €
	Dimanche	20 mai	21h	Libre parallèle	Inscriptions : 15 €
	Lundi	21 mai	14h	Libre	Inscriptions : 15 €

fédération française de TAROT

* La licence FFT est obligatoire pour pouvoir participer aux tournois en duplicaté.
* Le prix des inscriptions indiqué concerne les joueurs licenciés à la FFT.
  Un supplément de 4 € sera demandé aux joueurs non licenciés à chaque tournoi.
* Attribution de PCN (indice 1.5) et de PP à partir de 100 participants.
* Redistribution : 75 % du montant des engagements.
* Liste des prix affichée avant la fin de chaque tournoi.
* Inscriptions impérativement closes 10 minutes avant le début des tournois.

CASINO DU CAP D'AGDE

Du 27 avril au 1er mai 2018

FESTIVAL DE TAROT

15 000 € de Prix Maintenus

Vendredi 27 avril à 21h : Tournoi en triplettes + libre d'accompagnement
Samedi 28 avril à 14h : Tournoi en quadrettes + libre d'accompagnement
Dimanche 29 avril à 14h : Tournoi en triplettes + libre par deux
Lundi 30 avril à 14h : Tournoi en triplettes + libre par deux
Lundi 30 avril à 21h : Tournoi en quadrettes + libre d'accompagnement

Samedi 28 avril à 21h : Grand Prix du Casino
en donnes libres - 1er prix : 1 500 €

Dimanche 29 avril à 21h : Grand Prix d'Agde
en donnes libres

Mardi 1er mai à 14h : Grand Prix du 20ème Anniversaire
en donnes libres - 1er prix : 1 500 €

Pièce d'identité obligatoire pour l'accès au Festival de Tarot
Survêtement et chaussures de sport interdits à partir de 20h



CASINO
BARRIÈRE
CAP D'AGDE

Frais d'inscription : FFT 18 €, autres 20 €. Libres d'accompagnement : 15 €.
Festival organisé sous l'égide des comités Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.
Renseignements : Daniel 06 22 73 72 23 - Régis 06 11 78 02 93



TRIATHLON - FESTIVAL DU 15 AOUT A ALBI (81)

Salle Pratgraussals du samedi 11 au samedi 18 août 2018

GRAND NATIONAL DE TRIATHLON

Organisé par la Fédération Française de Tarot

Après le succès du 13ème Grand National de Triathlon à Aire-sur-l'Adour, la 14ème édition aura lieu du samedi 11 au samedi 18 août 2018 pendant le Festival du 15 août d'Albi. Elle se terminera par le tournoi en donnes libres doté indépendamment qui permettra aux équipes mal classées de rester dans la compétition.

Règlement de la compétition

La compétition est constituée de trois épreuves : un tournoi duplicaté individuel par 4, un tournoi quadrettes et un tournoi en donnes libres par 4.
Les résultats des 4 joueurs d'une équipe sont convertis en "Points Triathlon" (PT) suivant une table établie statistiquement à partir des résultats des open nationaux et des finales de Championnats de France. Cette table appelée "Table Chalonnaise" peut être réactualisée tous les ans et doit être disponible et affichée avant le début des épreuves. Il est, d'autre part, attribué un bonus à chaque joueur en fonction de son dernier classement national.
A titre indicatif, pour une équipe dont les 4 joueurs auraient une moyenne de 50% en duplicaté individuel, un total de 0 en libre et finiraient à 0 point-match en quadrette, le score en points triathlon est de 300 PT (soit 100 par épreuve).
Cette épreuve ne porte pas le nom de Championnat de France puisqu'il n'y a pas de qualification pour y participer, elle se déroule pendant l'été et est ouverte à toute équipe de 4 joueurs. Ces 4 joueurs peuvent être issus de n'importe quel comité, à condition d'être à jour de la licence de la saison précédente.

Inscriptions et redistribution

Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le 27 juillet 2018** à Patrick BAUMGARTEN - 16 avenue de la 1ère Armée Française 09100 PAMIERS - Tél : 06.19.71.30.49 - patrickbaumgarten@yahoo.fr
La FFT se réserve le droit d'accepter des inscriptions hors délai pour compléter les tournois. Des équipes pourront être acceptées sur place 24 heures avant le début du Triathlon à la condition de ne pas perturber l'ordonnancement du tournoi.
Les frais d'inscription sont fixés à 50 € par joueur, soit 200 € par équipe. Un chèque de règlement libellé à l'ordre de la FFT devra être joint impérativement au bulletin d'inscription. Il sera possible de tout transmettre sur les lieux de Championnat de France.
Le Grand National de Triathlon est doté de prix à hauteur de 80 % des frais d'inscription perçus.

FESTIVAL DU 15 AOUT

Organisé par le Tarot Club des Pays Albigeois

PROGRAMME	14h00	21h00
Samedi 11 août		Grand libre
Dimanche 12 août	Duplicaté Individuel	Grand libre par équipes de 2
	Libre parallèle	
Lundi 13 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Mardi 14 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Mercredi 15 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Jeudi 16 août	**13h30 TRIATHLON** *Duplicaté Individuel*	Quadrettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Vendredi 17 août	**13h30 TRIATHLON** *Quadrettes*	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Samedi 18 août	**13h30 TRIATHLON** *Donnes libres*	**19h00 TRIATHLON** *Remise des prix*
	Libre parallèle	Grand libre

Salle climatisée - Arbitrage et homologation FFT

Redistribution : 80% + coupes + challenges

Frais d'inscriptions
Quadrettes, Triplettes et Duplicaté Individuel : 15€ (non licenciés : 20€)
Grands libres : 17€ - Libres parallèles : 10€ (non licenciés : 12€)

Challenge Louis DIAZ
aux 10 meilleurs joueurs du classement des tournois par équipe

Challenge Gérard MAVIEL
aux 10 meilleurs joueurs du classement général des libres parallèles

Renseignements : 06.64.29.52.71 ou 06.07.30.65.96.



PORT BARCARÈS

VENDREDI 1er ET SAMEDI 2 JUIN 2018

Mas de l'Ille (sortie 12) - 66420 LE BARCARÈS

5ème GRAND PRIX DE LA VILLE
doté de 4000€ de prix

VENDREDI 1er JUIN - 21h00
LIBRE + TRIPLETTES

Engagement : Libre 10€ - Triplettes 15€
Redistribution : 80% des engagements

SAMEDI 2 JUIN - 14h00
LIBRE PAR 2 + TRIPLETTES

Engagement : Libre 10€ - Triplettes 15€
Redistribution : 80% des engagements

SAMEDI 2 JUIN 2018 - 21h00
GRAND PRIX DE LA VILLE

Tournoi en 5 x 5 donnes

Engagement 20€

1er prix : 1500€ - Prix maintenus

2ème : 750€
3ème : 400€
4ème : 200€
5ème : 100€
6ème : 80€
7ème : 70€
8ème : 60€
9ème : 50€
10ème : 40€
du 11ème au 20ème : 30€
du 21ème au 40ème : 20€

ARBITRAGE FFT
taroteurbarcaresien.com

RENSEIGNEMENTS : 06.03.84.28.15 (Michel Pley)
06.25.27.94.32 (Joël Dehay)

Grand National de Triathlon 2017

Une dernière à Aire !



Ravis d'être au dernier Triathlon d'Aire-sur-l'Adour !

La 13ème édition du Triathlon est dirigée par les arbitres Christian BOBILLOT et Jean-Michel SAGEOT qui auront 37 équipes à gérer, réparties en trois tournois, deux de 13 tables et un de 11 tables en individuel et en quadrettes.

Première épreuve : le duplicaté individuel

Les performances de Kevin COURTNEY, vainqueur de la séance avec 69%, et de ses partenaires Jean-Philippe MARTINEZ à près de 62% et Thibaut SPIRITO, meilleur attaquant à 89% au pourcentage général de 59, leur permettent de s'adjuger le classement par équipes. Cependant, ils n'occupent que le 2nd rang du général. Grâce à leur bonus et leur prestation du jour, c'est la formation de Geneviève BAUMGARTEN (Midi-Pyrénées) qui prend la tête du classement du Triathlon. Sur la 3ème marche, d'autres midi-pyrénéens l'accompagnent : Serge ESTINGOY, auteur d'un joli 65%, Mamid AIT AISSA et Michel CHARLON, associés au francilien Michel LE CORRE.

Deuxième épreuve : la quadrette

Les jeux ont donné du fil à retordre à cause de répartitions empoisonnées. Le tournoi quadrettes est remporté avec 63 PM par une équipe habituée des podiums, celle de Jean-Régis BOIDIN, 13ème attaquant. Le classement défense, gagné par ses collègues Pascal LELOIRE (Nord Pas de Calais), Cyril MALERGUE (Lyonnais) et Hugo TERRIER (Picardie), a permis ce résultat. Il faudra compter sur les vainqueurs de l'individuel qui sont encore là à + 53. La formation de Noël RAFFOUX se réveille, terminant 3ème de la quadrette avec 44. Serge ESTINGOY et les siens ne lâchent pas, réalisant encore 33 PM. N'ayant effectué que 9 PM, "Gégé" BAUMGARTEN quitte la pole position au bénéfice de Kevin COURTNEY. Elle reste sur la 3ème marche du podium derrière Serge ESTINGOY qui gravit une marche par étape. Dans le peloton pour la course au podium, on retrouve des cadors, dans l'ordre Patrick CLAR, Patrick LLESTA, Gilles SYDA, Jean-Régis BOIDIN et Noël RAFFOUX. Encore faut-il qu'ils aient du jeu…

Dernière épreuve : le libre

Alors 34èmes au général, Philippe LE RAY, Jean-Claude CARVAL, Simone LOUERAT et Christiane ROUSSEAU mettent un point d'honneur à bien finir cette compétition.



Simone LOUERAT, Jean-Claude CARVAL, Philippe LE RAY et Christiane ROUSSEAU

Avec 2883 points, les nantais gagnent haut la main et repartent avec une belle prime. La 2ème place est occupée par Geneviève BAUMGARTEN avec 1401 points, mais les leaders ont tiré leur épingle du jeu en réalisant 1100 points. La victoire de ce Triathlon ne peut donc pas leur échapper. Bravo aux jeunes Kevin COURTNEY, Thibaut SPIRITO et Jérôme VITTOZ, ainsi qu'à Jean-Philippe MARTINEZ qui, après avoir gardé son statut de 1er joueur français, commence bien la nouvelle saison, prenant quelques PP appréciables ! Geneviève BAUMGARTEN, accompagnée de ses amis charentais Jean-Michel PEROCHON et Véronique LECLERC et de son beau-frère Bernard BLOT, termine 2ème et connaît enfin son 1er podium national. Pour la 3ème place, il faut se pencher sur le classement : Serge ESTINGOY est capot à -1962. Gilles SYDA, Jean-Régis BOIDIN et Noël RAFFOUX sont négatifs. Cela va donc se jouer entre les deux Patrick. Ayant tous deux quasiment le même score (+ 450 environ), c'est le bourguignon Patrick CLAR qui monte sur le podium avec Mélanie LE GLATIN, Mickaël VIEILLEPEAU et Gérald DEROUIN de Sarthe Mayenne. L'aquitain Patrick LLESTA, avec Philippe GIOT, Hervé ALLAIRE et Roger AUMARD, échoue à la 4ème place pour moins de 2 PT. L'enveloppe reçue aidera à les consoler !



Roger AUMARD, Hervé ALLAIRE, Patrick LLESTA et Philippe GIOT

La FFT tenait à remercier les bénévoles qui ont tout fait pour que cette manifestation se déroule dans des conditions optimales (salle spacieuse et climatisée) et dans une ambiance chaleureuse (bonne humeur et soleil). L'équipe d'Aire-sur-l'Adour et du Comité Val d'Adour, via son président Bernard BETNA au travers de son très beau discours, souhaite bonne chance aux bretons de Bénodet qui prendront la relève pour l'organisation du Triathlon 2019. Auparavant, rendez-vous cet été à Albi pour un nouveau Triathlon aux alentours du 15 août.











Stage Jeunes 2017

Une histoire de glisse !

Les jeunes et Igor d'Hossegor !

L'édition 2017, du 16 au 23 juillet, la semaine après le Triathlon, comptait 54 inscrits. L'effectif remonte (+13), ce qui est très encourageant. Ceux qui ont tenté l'expérience en 2016 l'ont renouvelée. Une vingtaine d'enfants testaient le stage pour la 1ère fois. Malgré des conditions difficiles dues au lieu d'hébergement (mauvaise implantation, centre non adapté pour groupes d'ados, repas laissant à désirer, lac au lieu d'une piscine), mais grâce au super comportement des jeunes cette année et à leur bon esprit de camaraderie, les petits nouveaux reviendront sans doute l'an prochain au Cap d'Agde.

L'équipe d'encadrement était modifiée, sans Muriel CARRIQUI, Michel DESJOBERT et Adrien PEREZ tout juste papa. Le prof du haut niveau a été remplacé par "Igor". D'ailleurs, le reconnaissez-vous avec sa perruque et ses lunettes lors de son bisutage ? Ce n'est pas Ronald MacDonald, il ne faut pas regarder que les chaussures, mais bien Patrick Hernandez BAUMGARTEN !

Les fidèles enseignants Valérie DEBIESSE, Sandra MONTCHANIN, David GUILLOT et Gilles MAUREL étaient toujours au poste, sans oublier l'intendante infirmière Nathalie ODIC.

Les apprentis ne laissent pas glisser les cours !

Armées de patience, prêtes à radoter, Valérie et Sandra se sont partagé une quinzaine de novices. Leurs rabâchages ont porté leurs fruits et les progrès se sont sentis. Munis au début du stage de leur aide-mémoire, les débutants n'en avaient plus besoin à la fin de la semaine.

Les moyens ont suivi les cours de Gilles qui a consacré du temps cette année à l'attaque (écarts et jouerie), aux règles et entames de défense. Lors du dernier cours, ses seize élèves ont pu mettre en pratique l'annonce d'honneur, de l'As au 5.

David a expliqué les surcontrats et les écarts au groupe des prétendants qui étaient seize également.

Il a abordé ensuite plusieurs techniques de défense comme le deux pour un, la tenue et la main forte.

Patrick a été chouchouté, n'ayant que sept élèves. Adrien lui avait refilé aussi les thèmes à évoquer et quelques-unes de ses donnes de cours. Les jeunes aguerris étaient contents du débat installé, mais aussi de la pédagogie de Patrick, différente de celle d'Adrien dont ils ont l'habitude, surtout dans le corrigé des parties. Un autre instruction et une autre vision ne peuvent être que bénéfiques ! Malgré ce changement de prof, ils n'ont pas été exempts d'interro !

Les rois de la glisse !

L'excursion a eu lieu le jeudi en plein milieu du séjour pour faire une bonne coupure. Le matin, les touristes taroteurs ont pris la direction de Biarritz pour aller visiter la Cité de l'Océan. A cette occasion, ils ont pu se cultiver et s'amuser en faisant du surf virtuel. Après avoir pique-niqué, ils ont pu s'éclater à l'Atlantic Park de Seignosse en glissant sur les innombrables toboggans du parc aquatique, malgré un soleil très timide.

Le soir, c'est sur la piste de danse que les jeunes ont glissé ! Sapés comme jamais, ils s'en sont donné à coeur joie sur les musiques actuelles. La boum de samedi a été aussi réussie, même si les premières larmes glissaient sur de nombreuses joues !

Les cartes ont bien glissé !

Les tournois se sont déroulés dans la convivialité et dans l'esprit du stage, les plus grands continuant à apprendre aux moins forts. La compétition a fait rage quand même entre les meilleurs, et tant mieux !

De cette lutte, c'est le tout juste nommé "premier jeune français" qui a fait honneur à son rang en s'adjugeant le challenge. Bravo au franc-comtois Raphaël CARMAGNAT. Il est accompagné sur le podium de son frère Loris, toujours au rendez-vous, et du très fort parisien Guillaume BULOIS, Champion de France Junior en titre.

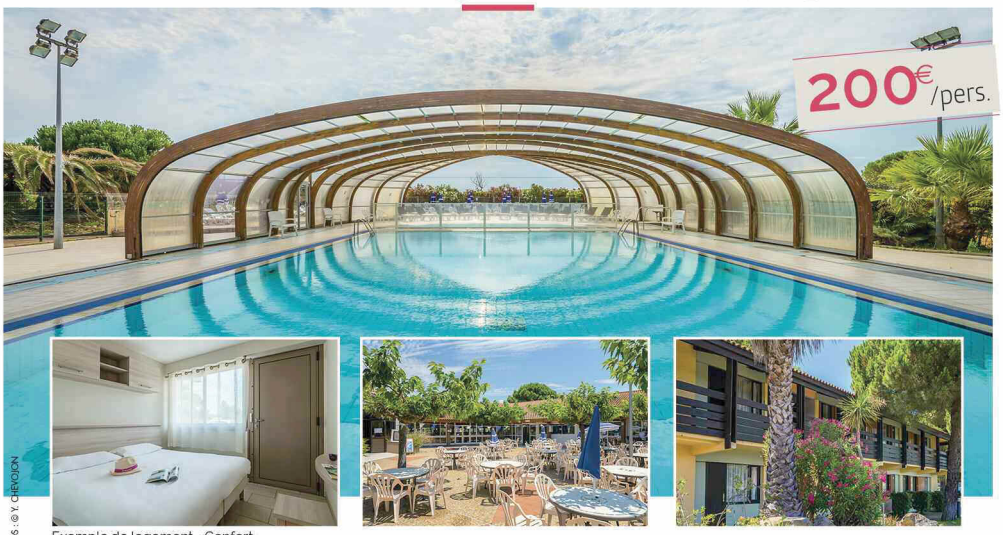


azureva
Vacances en terre de partage

STAGE DE TAROT «JEUNES» 2018

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Jeunes »

Du 15 au 22 juillet 2018 au Village Vacances** Cap Agde



Exemple de logement «Confort»

CRÉDIT PHOTOS : © Y. CHEVOJON

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

LE STAGE COMPREND
- Hébergement en pension complète.
- Logements 2 chambres 4 pers. ou logements 3 chambres 6 pers.
- Draps et linge de toilette.

DÉROULEMENT DU STAGE
- Matin : petit-déjeuner.
- Cours par niveau.
- Déjeuner.
- Après-midi : 1ère partie du tournoi et temps libre.
- Dîner suivi, en soirée, de la 2ème partie du tournoi.
- Journée excursion le jeudi.
- Soirées dansantes jeudi et samedi.

A SAVOIR :
- Toutes les formes de Tarot seront abordées.
- Challenge avec lots.
- Licence FFT obligatoire.
- Dérogation possible pour les jeunes majeurs.

ENCADREMENT :
Muriel CARRIQUI, Valérie DEBIESSE, David GUILLOT, Gilles MAUREL, Sandra MONTCHANIN, Nathalie ODIC, Adrien PEREZ.

Renseignements et inscriptions auprès de la FFT avant le 08 juin 2018

03 85 96 66 15 | adrien.tarot@free.fr | **www.azureva-vacances.com**

---

azureva
Vacances en terre de partage

EXCLUSIVITÉ FFTAROT



Plus de 35 destinations mer, océan, montagne ou campagne

Formules demi-pension, pension complète ou location.
Séjours semaine, week-end, court séjour.
Nouveautés 2018 : 4 Villages thématisés pour des vacances inédites !

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

Votre avantage
INDIVIDUEL

Jusqu'à **12%*** de réduction
avec le code partenaire : **HGA**
0 825 825 432
Service 0,15€/min + prix appel

Vos avantages **GROUPES**
(à partir de 10 personnes)

9% de réduction
1 gratuité
pour 20 adultes payants
0 825 838 434
Service 0,15€/min + prix appel

* Selon les saisons Azureva. Cumulable avec nos promotions

www.azureva-vacances.com

azureva
Vacances en terre de partage

AZUREVA
votre partenaire
TAROT

STAGE DE TAROT «ADULTES» 2018

La Fédération Française de Tarot organise son stage d'initiation et de perfectionnement « Adultes »

Du 26 août au 02 septembre 2018 en Charente-Maritime

au Village Vacances★★★★ RONCE-LES-BAINS



Exemple de chambre twin

Arrivée au Village Vacances le dimanche 26/08/2018 à partir de 16 h.
Départ le dimanche 02/09/2018 pour 10 h.

LE STAGE COMPREND

- Hébergement en pension complète.
- Chambre double ou twin.
- Salle d'eau avec douche.
- Draps et linge de toilette.
- 1/4 de vin sur table aux repas.
- Inscriptions aux tournois et aux cours incluses.

A VOTRE DISPOSITION SUR SITE

- Salle de restaurant vue piscine.
- Espace bar avec terrasse.
- Piscine extérieure chauffée.
- Accès Wi-Fi.
- Parking privé.
- Location de vélos.

DÉROULEMENT DU STAGE

- Matinée et après-midi : cours par niveau.
- Soirées : tournois en donnes duplicatées et donnes libres.

ENCADREMENT

Patrick BAUMGARTEN, Gérard ECHES, David GUILLOT et Adrien PEREZ.

Fiche d'inscription à télécharger sur
www.tarot.fr

CRÉDIT PHOTOS : © Y. CHEVOJON

Renseignements et inscriptions auprès de Patrick BAUMGARTEN

06 19 71 30 49 | patrickbaumgarten@yahoo.fr | www.azureva-vacances.com

Stage Adultes 2017

Temps de chiens en Auvergne !

Le stage adultes 2017 s'est tenu du 27 août au 3 septembre dans le centre Azurèva de Fournols d'Auvergne qui avait déjà accueilli l'Assemblée Générale de la FFT au mois de juin et le stage jeunes en juillet 2016. Les participants ont eu plaisir à découvrir cet endroit où les animateurs aiment revenir : centre agréable en plein verdure perdu dans le Massif Central, belles excursions à faire à proximité, personnel gentil et serviable, repas variés et de qualité, piscine couverte... Seule la météo n'était pas au beau fixe !

On ne change pas une formule qui gagne avec 17 heures de cours et quatre niveaux :
- David GUILLOT s'occupait toujours des néophytes, qui étaient vingt et à qui il a enseigné les rudiments du jeu. La tâche était plus compliquée cette année avec une élève qui ne savait pas du tout jouer. A la fin du stage, Chantal LEVILLAIN (Normandie) se débrouillait toute seule ! Ou presque !
- Gérard ECHES, dont le cours comptait aussi une vingtaine d'assidus, a révisé les bases et a abordé la signalisation FFT.
- Patrick BAUMGARTEN, avec sa bonne trentaine d'étudiants, a particulièrement insisté sur les contrats et les écarts, avant d'évoquer la jouerie de défense.
- Adrien PEREZ a fait une révision habituelle avant de proposer cette année et pour la première fois de jouer les donnes de cours avec un système de signalisation imposé. Sa quarantaine d'élèves a pu constater l'importance de certaines annonces (main forte, défausses...) quand elles sont bien effectuées et interprétées.

Le soir, tout le monde se mélangeait et les tournois ont connu une bonne fréquentation. Les joueurs aguerris ont privilégié les tournois duplicatés, ce qui est bien en stage. D'ailleurs, les profs des niveaux 3 et 4 ont pu débriefer les donnes de l'individuel avec surcontrats, une correction enrichissante !

Cette année, la soirée de vendredi a été laissée libre pour faire la fête et s'amuser. L'animation a été assurée par le centre et beaucoup ont pu rire, danser et chanter. Devinez ce que faisaient les autres dans une salle attenante ! Ils swinguaient les preneurs !

Le séjour s'est fini par la traditionnelle remise des prix. En ouverture, le diaporama musical réalisé pour l'AG de la FFT a été diffusé et très applaudi. Diverses chansons ("Riquita", "Et voilà") et histoires drôles ont ensuite fusé. Gérard ECHES a voulu se renouveler, mais les habitués l'ont supplié de livrer la fable du lion et du petit singe ! David GUILLOT a dû lui aussi raconter sa traditionnelle blague des deux paysans et du génie !

L'édition 2018 aura lieu sur la côte atlantique à Ronce-les-Bains du 26 août au 2 septembre (publicité ci-contre). Désormais, place aux résultats et rendez-vous en Charente Maritime !

<u>- Individuel avec surcontrats du lundi soir :</u>
Chantal REVERDY (Savoie Mont Blanc)
<u>- Libre du lundi soir :</u>
Jacqueline MARTIN (Poitou Anjou)
<u>- Libre duo du mardi soir :</u>
Denise et Michel LAPORTE (Ile de France)
<u>- Triplettes du mercredi soir :</u>
Carole SEILLER, Philippe DEMAZEUX (Ile de France) et Adrien PEREZ (Franche-Comté)
<u>- Libre du mercredi soir :</u>
Edouard HAREMZA (Ile de France)
<u>- Quadrettes du jeudi soir :</u>
Gisèle et Yves LELIEVRE (Normandie), Maurice DOURY (Loire Forez) et Adrien PEREZ (Franche-Comté)
<u>- Libre du jeudi soir :</u>
André CORBILLET (Centre)
<u>- Libre par quatre du samedi après-midi :</u>
Jean-Marie BOMMET, Gisèle et Yves LELIEVRE (Normandie) et Bernard DELAHAYE (Lorraine)

















TAROT CLUB

LE CHELEM

SAINT HILAIRE DE RIEZ l'Océan

NOS 10ème ET 11ème SÉJOURS DE TAROT EN ESPAGNE

DU 3 AU 9 JUIN 2018

DU 14 AU 20 OCTOBRE 2018



Conception : Graffocean.com

Sur la Costa Brava à Santa Susanna Hotel Don Angel

TOURNOIS OUVERTS À TOUS EN PENSION COMPLÈTE

Organisés par le CHELEM de ST HILAIRE DE RIEZ 85270

330€ par joueur, engagement aux 7 tournois inclus
260€ pour les accompagnants (soirées animées tous les jours)
Supplément en chambre individuelle : 100€ par séjour
(limité en nombre)

PENSEZ À RÉSERVER LE PLUS TÔT POSSIBLE
> Nombre de places limitées à 200 joueurs

Reversion 90% des engagements avec PCN - préinscriptions au plus tôt
Pension complète du dimanche avec le dîner au samedi avec le déjeuner

RENSEIGNEMENTS :

Maurice LEJUS **02 51 39 96 49**
maurice.lejus@gmail.com
Dominique LECLERC **06 82 41 04 58**
Patrik SABATIER **02 51 93 32 40**
patriksabatier@outlook.fr





BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, Mr..... **Tél :**.....
Adresse.....
Nombre de joueurs :..... **Nombre d'accompagnants :**.....
Chambre individuelle :..... **Double :**.....

☐ Du 3 au 9 Juin 2018
☐ Du 14 au 20 Octobre 2018

Arrhes de 100 euros par personne. Le solde 5 semaines avant le séjour.

Inscription à adresser : TAROT CLUB LE CHELEM Place François Mitterrand BP3 - 85270 St HILAIRE DE RIEZ

Championnat de France Duplicaté Individuel Senior 2017

Un nouveau succès débordant d'anecdotes !

Un championnat, cela se prépare pendant de longs mois pour recevoir dans les meilleures conditions possibles les qualifiés seniors venus de la métropole et bien au-delà de l'hexagone. Le président du comité Aquitaine a donc remercié dès samedi matin tous les bénévoles venus à une dernière séance de préparation, avec au programme la mise à jour définitive des plannings de rotation pour les différents postes, depuis l'ouverture des salles, la tenue des bars, l'arbitrage et bien sûr le nettoyage régulier des différents espaces. Pour cette 5ème édition, Yves CHEKLI est à la baguette de chef d'orchestre pour diriger ses trois arbitres adjoints Patrick BAUMGARTEN, Laurent FONTAN et Jérôme LABARBE, une bonne équipe pour s'occuper des 7 tournois de 7 tables et des 196 participants dont certains n'ont joué que très rarement en duplicaté.

Première séance (196 joueurs)

Lundi matin, les inconditionnels lève-tôt sont présents bien avant 10h00 pour récupérer leur badge, mais l'heure c'est l'heure et il faut patienter un peu, Joël MINEL du comité Nièvre Yonne sera le premier à être servi et la nantaise Simone LOUERAT arrivera en courant à midi pour être dans les délais. Quelques distraits ont oublié de venir chercher leur sésame. Après le quart d'heure réglementaire, Bernard BLANDIN (Bourgogne), Gérard COPEDE (Val d'Adour) et Robert STIQUEL (Aquitaine) ont pu intégrer ce championnat où trois des quatre vainqueurs des éditions précédentes sont présents.

Monsieur Xavier PINTAT, maire de Soulac-sur-Mer et sénateur de Gironde, est de nouveau venu avec son 1er adjoint Bernard LOMBRAIL pour lancer les opérations et remercier l'ensemble des joueurs pour leur déplacement. La rénovation de la salle Notre-Dame va être enclenchée fin septembre. L'organisation du Championnat de France a été un accélérateur pour ces grands travaux et cette salle pourra recevoir idéalement les prochaines éditions. Avant de commencer, nombreux ont une pensée émue pour les amis licenciés de Saint-Martin qui n'ont pu venir en raison des dégâts occasionnés par l'ouragan Irma.

Pour les deux 1ères séances sans éliminés, les jeux ont été préparés manuellement et retranscrits avec un logiciel pour imprimer les étiquettes à coller sur les diagrammes. Enfin, vers 14h30, c'est parti pour six positions ! Bien sûr, il faut être "bien assis", trouver des défenses agréables, rencontrer des attaquants mal inspirés et ne pas oublier de marquer les scores. Accessoirement, fournir à la couleur quand on en a paraît simple, mais la douzaine de renonces consommées semble démentir cette évidence. Parfois, un petit miracle peut survenir : ainsi, après l'émotion d'être arrivée bien tard pour prendre son badge, Simone LOUERAT fait tomber deux cartes de son jeu et ne va s'en apercevoir qu'à six cartes de la fin sans avoir commis aucune faute, juste le temps de reprendre une carte par terre, puis une autre dans son sac et la donne a pu se terminer normalement, sans pénalité.

Finalement, après les 24 1ères donnes, le breton Philippe RENAUD, meilleur attaquant (86,6%), s'adjuge la 1ère place du classement alterné avec un très joli 66,5%. Il précède un joueur local, Patrick FRANCERIES, et un habitué des places d'honneur, Jacky NOVELLO du comité Centre. Pour le champion sortant, Christian BOBILLOT (Ain), cela ne s'est pas très bien passé (46,2%) malgré de belles attaques et il faudra sortir le grand jeu le lendemain. Charles HATCHONDO (Val d'Adour), vétéran de la compétition aux 92 printemps, se fait bousculer par les "gamins" (48%), mais ces jeunes seniors rêvent de pouvoir encore se qualifier et aussi bien jouer quand ils auront son âge ! Du côté défenseur, c'est encore un breton qui gagne le classement à 68,1% : grâce à cette prouesse, le trésorier Jacques DUCHENE a mis de côté 60,7%, une bonne épargne en ce début de compétition !



Charles HATCHONDO



Jacques DUCHENE

Malgré ses petites frayeurs, Simone LOUERAT ne s'est pas déconcentrée et finit 2ème féminine avec 57,4% derrière Nicole FAURE du Loire Forez qui a frappé un grand coup (63,8%). Pour les trois repêchés, c'est la "cata" ! Bernard BLANDIN est à 43% et c'est bien pire pour le secrétaire aquitain, Robert STIQUEL, 3ème du Championnat de France 2015, à 41,7%. C'est Gérard COPEDE qui s'en sort le mieux avec 50,5%. Le matinal Joël MINEL n'a pas été de l'après-midi, réalisant 46,5%.

Deuxième séance (196 joueurs)

Pour la 2ème séance, les arbitres ont concocté un serpentin sur les 7 tournois. Avec le grand beau temps revenu, il fait plutôt chaud et c'est très calme, on pourrait presque penser que les joueurs font une semi-sieste jusqu'à ce que le téléphone portable du président de Bretagne sonne et réveille tout le monde, même les arbitres qui ne manquent pas de faire cadeau de 5% de pénalité à Bernard SAUVEE. Ce réveil brusque n'a pas dû être entendu par tous, et surtout pas par Joël MINEL qui, après avoir joué l'étui 9 avec ses bonnes cartes, a joué l'étui suivant (le 10) en gardant les cartes de l'étui précédent. Tout se passait bien jusqu'à la moitié des cartes et d'un seul coup, deux Dames de Carreau sont apparues ! Les joueurs à table auraient pu aussi s'apercevoir qu'ils ramassaient des cartes à dos bleu avec des cartes à dos violet ! Malgré cette bêtise, Joël MINEL réalise 56,3%, soit au cumul 102,8%. Cela devrait être suffisant pour passer car, pour rappel, la position du trait noir les années précédentes était à 100,9% en 2016 et 101,4% en 2017. L'arbitre annonce enfin 101,6%, ce qui ravit le nivernais ! Pas d'inquiétude pour le corse Jean-Claude KERVEILLANT qui enlève la séance avec 66,6% et s'empare de la tête du général. Il est suivi par Nicole FAURE qui s'accroche (57,5%) et par les nivernais Gérard DESSON et Michel JUDEAU, auteurs d'une nouvelle bonne prestation.



J-Claude KERVEILLANT, Elisabeth ESCALLIER, Pierre SPINNLER et Jean-François CRANCE

Vous, les participants

Les leaders ont réalisé un résultat moyen, aux alentours de 52 pour Philippe RENAUD et Jacky NOVELLO, mais ils figurent encore dans le top dix. Jacques DUCHENE a la moyenne, contrairement à Patrick FRANCERIES (44,3%). Certains chutent, d'autres remontent : il faut noter les magnifiques retours de Michel GAUME (Allier), revenu de la 166ème place, et de Serge ESTINGOY, parti 190ème qui arrache la 84ème et dernière place qualificative.

Claudie FINOT de la Drôme réalise 76% en attaque, heureusement pour elle car son 38,5% de défense aurait pu être rédhibitoire pour entrevoir les tables de la 3ème séance. Du côté défense, justement, c'est Elie BENITAH de l'Ain qui s'illustre avec 68%, et contrairement à son président de comité tenant du titre, il sera au 3ème tour. Christian BOBILLOT, malgré une séance correcte, échoue de peu, une pénalité pour mauvaise reconstitution annihilant ses efforts. Les deux représentants du comité Pacifique Sud, Patrick ROGEZ et Bernard GUILLOT, disparaissent, tout comme ceux de l'île de la Réunion, Jean MEYER et Luc LENOBLE. Les heureux remplaçants Bernard BLANDIN, Gérard COPEDE et Robert STIQUEL et le vétéran Charles HATCHONDO n'ont pu se rattraper.

Troisième séance (84 joueurs)

Pour la 3ème séance, direction la vénérable salle Notre-Dame proche de la non moins vénérable basilique romane Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres.



La salle Notre-Dame accueille les trois tournois de la 3ème séance.

Le paravent est un curieux objet dont les joueurs de libre ne maîtrisent pas les finesses d'utilisation. Ainsi après avoir eu un paravent placé au milieu de la table en laissant deux joueurs de chaque côté (façon bridge), les arbitres ont vu un preneur s'enfermer dans son réduit. Cela n'a gêné ni les défenseurs qui se voyaient bien, ni le kibitz de l'attaquant, pourtant classé 1ère Série mais peut-être encore étourdi d'avoir été éliminé la veille. Du côté des sanctions, un orage est passé avec une averse de 32% de pénalités qui coûte plusieurs qualifications. Il y a eu, entre autres, un joli 5% pour téléphone non éteint et deux mauvaises reconstitutions qui bloquent les fautifs sous le trait noir.

Le bilan de ce 3ème tour est le suivant : Daniel JEAN (Charentes) est le meilleur attaquant avec 75%, Ali AZOUZ (Midi-Pyrénées) est le meilleur défenseur avec 61,5% et André FRECENON (Loire Forez) remporte le tournoi avec 62%. Les deux derniers cités rentrent en finale. En revanche, la performance d'attaque de Daniel JEAN ne lui suffit pas pour assister à la dernière épreuve. On ne verra pas non plus en finale beaucoup de nos protagonistes : malgré leur spectaculaire remontée, Serge ESTINGOY et Michel GAUME tendent à nouveau vers le bas. Les filles n'ont pas été à la fête : adieu Nicole FAURE, pourtant 2nde, et Simone LOUERAT qui ont eu une forte fièvre à 39%. Bien qu'elle s'en tire avec 53%, Claudie FINOT n'est pas retenue. La dernière survivante se nomme Pascale CHABERT de l'Ain et elle occupe le 17ème rang du général. Cette manche est fatale à Joël MINEL et au régional de l'étape Patrick FRANCERIES. L'Aquitaine ne compte plus désormais que sur Jean-Marc ESTEOULE, mais il est 26ème… Elie BENITAH et Jacques DUCHENE, proches de la moyenne, sont aussi recalés.

C'est Michel JUDEAU qui s'installe dans le fauteuil avec la redoutable tâche de siéger en Nord 1 le lendemain. Son collègue de comité Gérard DESSON est convoqué lui aussi malgré ses 47%. Il est 15ème. Le 2nd rang du général est occupé par Christian AMARGIER du Lyonnais, auteur du 3ème résultat de séance à 59,6%. Il est poursuivi par Philippe RENAUD qui, grâce à ses 58,9%, se rapproche de sa 1ère place perdue. Jean-Claude KERVEILLANT est toujours en course, bien qu'il ait rétrogradé à la 4ème place (52,3 %). André FRECENON et Ali AZOUZ sont classés respectivement 5ème et 6ème. Dans les survivants, on retrouve Jacky NOVELLO à la 20ème place qui s'est encore sauvé d'affaire, l'incontournable Jean-Claude SAUNOIS 13ème qui est juste derrière l'ex-président du Tarot Club Chalonnais, Alain BON, et le champenois Patrick ROYER tenant du titre Libre Senior pour ne citer qu'eux. Le dernier tour s'annonce intéressant !

Quatrième séance (28 joueurs)

Le jeudi 21 septembre, c'est le premier jour de l'automne qui annonce la pluie ! Les bulles pleuvent sur Jean-Claude KERVEILLANT, leader après deux séances, qui voit s'effondrer son score. Idem pour le sociétaire de la position Nord 1 qui ne peut rien contre la malédiction qui frappe ce siège : Michel JUDEAU réalise 45,2% et voit s'échapper le podium. Gérard DESSON enlève le classement des attaquants à plus de 70, mais son pourcentage final de 54 ne le fera grimper qu'à la 8ème place. Pour Alain BON, en revanche, sa position de meilleur défenseur lui permet de gagner la séance avec 65%, ce qui devrait le rapprocher du podium, d'autant plus qu'il n'y a que cinq scores élevés : Jean-Marc ESTEOULE à 64%, Jacky NOVELLO et Jean-Claude SAUNOIS à plus de 59% et Philippe RENAUD à 58,4%. Ce dernier est sacré Champion de France Individuel Senior. Le breton confirme et monte sur la plus haute marche, lui qui a connu la 3ème place à Evian en 2009 à l'Individuel Open. Il s'en est fallu de peu, moins d'un point, pour que "Bitus" vienne lui choper la timbale du vainqueur. Grâce à son retour tonitruant, Alain BON est proclamé Vice-Champion de France. A la surprise générale et compte tenu des résultats, Jean-Marc ESTEOULE alors 26ème fait un bond sur la 3ème marche avec l'enthousiasme qu'on lui connaît.



Le podium : Philippe RENAUD (1er), Jean-Marc ESTEOULE (3ème) et Alain BON (2ème)

Cela montre que l'on peut revenir de bien loin et que l'on doit toujours y croire ! Le franc-comtois Jean-Claude SAUNOIS échoue de peu. Jacky NOVELLO et Michel JUDEAU se disent que ce n'est que partie remise !

Lors de la cérémonie de clôture, en présence de Monsieur le Maire, une ovation a été faite à Elisabeth ESCALLIER qui, malgré la maladie, dans des conditions difficiles, a été présente de belle manière aux trois 1ères séances. D'ailleurs, il ne lui manquait qu'un petit % pour atteindre la finale. Décédée courant octobre, Elisabeth n'a pu participer à la Coupe de France à Cavalaire-sur-Mer. Nul doute qu'avec Aimé, Luc, Asensio et bien d'autres, elle l'a surveillée de là-haut…



Bravo à tous les bénévoles et merci pour le repas dansant bien animé !



DON ANGEL HOTELS

★★★
Hôtel Don Angel
Santa Susanna

FESTIVAL TAROT
SANTA SUSANNA
ESPAGNE
DU 9 AU 14 JUIN 2018



1er prix garanti par tournoi 750€

PCN et arbitrage FFT

Tous les apres-midis
Quartier libre et tournoi parallele

Challenge au meilleur des 5 tournois

LE SEJOUR

SEJOUR DU 9 AU 14 JUIN 2018

6 jours / 5 nuits

Pension Complete
Parking / 2 Piscines
soiree dansante

› **TARIF joueur : 380€**
Chambre double
Pension + 5 tournois

› **TARIF accompagnateur : 280€**

› **Supplement chambre individuelle**
90€ le sejour

PROGRAMME

SAMEDI 09
21h00 tournoi libre

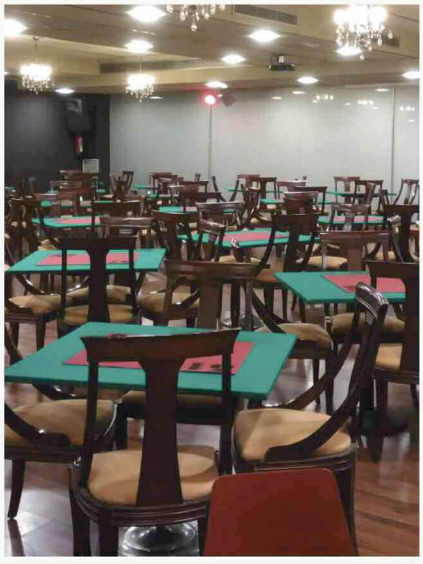
DIMANCHE 10
21h00 tournoi libre

LUNDI 11
21h00 tournoi libre

MARDI 12
21h00 tournoi libre

MERCREDI 13
14h30 tournoi libre
SOIR GALA DE CLOTURE

JEUDI 14 depart



Cheque acompte 200€ avant le 29 mars 2018

a l ordre : tarot club AI

Solde : avant le 15 mai

Chez : TEROL Christian 124 ch bois seigneur 69210 LENTILLY

Renseignements : 06 60 68 14 43 / tarotclubai@bbox.fr

HOTEL DON ANGEL

www.hoteldonangel.com

Paseo Marítimo s/n
Santa Susanna - España
Tel.: +34.937 678 364

FETA



14ème Festival d'Eté de Tarot de l'Allier

20.000€ de Prix

7 au 15 JUILLET 2018

Pendant le Festival

Libre FETA 3x10 donnes : Inscriptions 17€
Plus 4 Tournois d'accompagnements : Inscriptions : 15€ par joueur
1 libre par 2 (Vichy)
1 libre par 4 (Avermes)
2 libres (Le Donjon - Commentry)
Redistribution : 80 %



Samedi 7 Juillet
VICHY
Salle des Fêtes: Face à la Mairie
Libre par 2 d'accompagnement : 14h30



Dimanche 8 Juillet
VICHY
Salle des Fêtes: Face à la Mairie
LIBRE FETA : 14h30



Lundi 9 Juillet
GANNAT
Centre Socio Culturel: rue des Frères Degand
LIBRE FETA : 14h30



Mardi 10 Juillet
AVERMES (Banlieue Moulins)
Salle Islea Rue du Stade
LIBRE FETA : 14h30
LIBRE PAR 4 : 21h00



Mercredi 11 Juillet
BOURBON L'ARCHAMBAULT
Casino: Route de Moulins
LIBRE FETA : 14h30



Jeudi 12 Juillet
LE DONJON
Centre Socio Culturel: Rue E. Guillaumin
LIBRE FETA : 14h30
Libre d'accompagnement : 21h00



Vendredi 13 Juillet
SAINT POURÇAIN SUR SIOULE
Espace Champ Feuillet: Rue Champ Feuillet
LIBRE FETA : 14h30



Samedi 14 Juillet
DOYET
Salle Delta, Rue André Charvillat - DOYET
LIBRE FETA : 14h30



Dimanche 15 Juillet
DOYET
Salle Delta, Rue André Charvillat - DOYET
Libre d'accompagnement : 14h30

Règlement et Arbitrage FFT – PCN

DOTATION MINIMUM

PAR CONCOURS

1er Prix : 500€. 2ème : 300€.
3ème : 200€. 4ème : 150€. 5ème : 100€.
puis 80€ jusqu'au 10ème.
50€ jusqu'au 15ème.
30€ → 30ème. 20€ → 50ème.
Lots valeur 5€ à tous les positifs
PRIX MAINTENUS

Dotation spécifique sur le cumul des points des 5 meilleurs scores sur les 7 Tournois
300€ au 1er. 200€ au 2ème.
100€ au 3ème
Prix SURPRISE à tous les participants à 5 Tournois

Inscriptions acceptées jusqu'a 14h00
Début des tournois 14h30 précises

Renseignements : 06.87.10.83.08
guignardyves@wanadoo.fr

Le Grand National de Triathlon

1/ MARTINEZ Jean-Philippe (Centre), VITTOZ Jérôme (Savoie Mont Blanc), COURTNEY Kevin (Lorraine), SPIRITO Thibaut (Ain) : 438,22 PT
2/ BAUMGARTEN Geneviève (Midi-Pyrénées), BLOT Bernard (Poitou Anjou), PEROCHON Jean-Michel (Charentes), LECLERC Véronique (Charentes) : 408,026 PT
3/ CLAR Patrick (Bourgogne), DEROUIN Gérald (Sarthe Mayenne), LE GLATIN Mélanie (Sarthe Mayenne), VIEILLEPEAU Mickaël (Sarthe Mayenne) : 389,123 PT

4/ LLESTA Patrick (Aquitaine), GIOT Philippe (Aquitaine), ALLAIRE Hervé (Aquitaine), AUMARD Roger (Aquitaine) : 378,389 PT
5/ JAKOB Richard (Ile de France), PAWLISZ Michel (Vaucluse), CASADO Manuel (Midi-Pyrénées), PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 367,388 PT
6/ DURAND Richard (Limousin), LANDY Marc (Val d'Adour), DELCAILLAU Philippe (Midi-Pyrénées), LARRIEU Christophe (Midi-Pyrénées) : 365,518 PT
7/ AIT AISSA Mamid (Midi-Pyrénées), ESTINGOY Serge (Midi-Pyrénées), CHARLON Michel (Midi-Pyrénées), LE CORRE Michel (Ile de France) : 362,961 PT
8/ SYDA Gilles (Alsace), SYDA Nathalie (Alsace), MARCHAND David (Alsace), ENGEL Pascal (Alsace) : 362,363 PT
9/ ZIGLER Tony (Val d'Adour), PHILIPOT Antoine (Val d'Adour), LESPES David (Val d'Adour), DOURTHE Jacques (Val d'Adour) : 360,613 PT
10/ BOIDIN Jean-Régis (Nord Pas de Calais), MALERGUE Cyril (Lyonnais), LELOIRE Pascal (Nord Pas de Calais), TERRIER Hugo (Nord Pas de Calais) : 359,21 PT



Vainqueurs du Triathlon :
Jean-Philippe MARTINEZ, Jérôme VITTOZ, Thibaut SPIRITO et Kevin COURTNEY



Deuxièmes du Triathlon :
Jean-Michel PEROCHON, Véronique LECLERC, Geneviève BAUMGARTEN et Bernard BLOT



Troisièmes du Triathlon :
Mickaël VIEILLEPEAU, Mélanie LE GLATIN, Gérald DEROUIN et Patrick CLAR

Les Championnats de France

COUPE DE FRANCE

1/ TERRIER Hugo, LELOIRE Pascal, BOIDIN Jean-Régis, SOTTY Stéphane, DEMILLY Jean-Marc (Nord Pas de Calais)
2/ CURTIL Jean-Claude, LIGIER Pascal, GAILLARDET Sullivan, BECAM Thierry, PEQUIGNOT Jérôme, CARMAGNAT Raphaël (Franche-Comté)
3/ LLESTA Patrick, LLESTA Arthur, SAUBUSSE Hervé, ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine)

4/ LIEVIN Pierre, CAMPISI Giuseppe, PRODHOMME Jean-Marc, LANGLOIS Jean-Louis, ROUGE Jean-Claude, NIVAULT Cyril (Nièvre Yonne)
5/ CHIARAMONTI Jacques, MARTINEZ Jean-Philippe, DUFRESNOY Patrick, NOVELLO Jacky, ROUSSEAU Lucien (Centre)
6/ FONTAN Laurent, GUERPILLON Régis, LABARBE Jérôme, GARCIA Pierre, DELERIS Thierry (Midi-Pyrénées)
7/ DJIAN Jean-David, TRIVERO Florent, TRIVERO Nathalie, BOTELLA Olivier, PORRET Nicolas (Lyonnais)
8/ PAOLETTI Laurent, PAOLETTI Michèle, PIERI Sabrina, CHAPELLE Michel (Corse)



Vainqueurs de la Coupe de France :
Pascal LELOIRE, Jean-Marc DEMILLY, Stéphane SOTTY, Jean-Régis BOIDIN et Hugo TERRIER (Nord Pas de Calais)



Deuxièmes de la Coupe de France :
Thierry BECAM, Sullivan GAILLARDET, Jean-Claude CURTIL, Raphaël CARMAGNAT, Pascal LIGIER et Jérôme PEQUIGNOT (Franche-Comté)



Troisièmes de la Coupe de France :
Jean-Marc ESTEOULE, Patrick LLESTA, Arthur LLESTA et Hervé SAUBUSSE (Aquitaine)

La Coupe



32èmes de finale		16èmes de finale		8èmes de finale		Quarts de finale		Demi-finales		
BERTHONECHE L. (2,5)	52,6									
LIGIER P. (10)	83,8	LIGIER P. (10)	68,7							
MADON G. (3,5)	25,4									
DAUER E. (0,5)	68,4	DAUER E. (0,5)	47,4	LIGIER P. (10)	75,4					
ROSSI G. (11,5)	133,5									
FONTAINE P. (16,5)	53,2	ROSSI G. (11,5)	45,6							
BOUSBA K. (0)	110,4									
THIEBAUT D. (4,5)	33,7	BOUSBA K. (0)	92,3	BOUSBA K. (0)	41,7	LIGIER P. (10)	100,3			
BOURDON J-C. (1)	62,1									
QUILLARD F. (2)	59,1	BOURDON J-C. (1)	79,1							
GERMAIN C. (9)	50,3									
DURAND R. (2,5)	74,6	DURAND R. (2,5)	55,7	BOURDON J-C. (1)	50					
PANNIER P. (8,5)	105,9									
NEYRET G. (21,5)	61,5	PANNIER P. (8,5)	45,4							
CHIARAMONTI J. (1)	66,8									
POUZADOUX J. (16)	59,1	CHIARAMONTI J. (1)	104,1	CHIARAMONTI J. (1)	58,7	CHIARAMONTI J. (1)	61,2			
RUELLEUX C. (16)	33									
PERROUX H. (11)	99,3	PERROUX H. (11)	85,7							
SIKIC J-L. (12,5)	71,7									
CHENE A. (8,5)	68,4	SIKIC J-L. (12,5)	58,6	PERROUX H. (11)	39,5					
LLESTA P. (3,5)	76,3									
ANDONOVA K. (17)	47,6	LLESTA P. (3,5)	71,4							
BRETONNIER P. (12)	77,2									
RABINOVITCH J. (0,5)	56,2	BRETONNIER P. (12)	56,8	LLESTA P. (3,5)	99,2	LLESTA P. (3,5)	59			
DELCAILLAU P. (11,5)	64,8									
ENGEL P. (2)	95	ENGEL P. (2)	69,9							
DJIAN J-D. (0)	129,2									
FACCHINI G. (14,5)	39,1	DJIAN J-D. (0)	76,8	DJIAN J-D. (0)	96,1					
BEQUILLARD D. (21)	50,5									
DEPESSEVILLE C. (12)	88,7	DEPESSEVILLE C. (12)	83,2							
CLAVERIE G. (14)	81,6									
DUCHENE J. (7,5)	67,8	CLAVERIE G. (14)	58,4	DEPESSEVILLE C. (12)	53,6	DJIAN J-D. (0)	54,2			
								LIGIER P. (10)	63,4	
										LIGIER P. (10)
								LLESTA P. (3,5)	55,3	

de France



Demi-finales	Quarts de finale	8èmes de finale	16èmes de finale	32èmes de finale
TERRIER H. (0,5)	PAOLETTI L. (6)	PAOLETTI L. (6)	PAOLETTI L. (6)	SICRES S. (1)
				PAOLETTI L. (6)
			ROEDSENS S. (0,5)	BOURGET F. (13)
				ROEDSENS S. (0,5)
		SANCHEZ H. (11)	BENNACER A. (6)	BENNACER A. (6)
				RAFFIN G. (19)
			SANCHEZ H. (11)	SANCHEZ H. (11)
				SERTHELON E. (13)
	TERRIER H. (0,5)	TERRIER H. (0,5)	TERRIER H. (0,5)	LACROIX P-Y. (8)
				TERRIER H. (0,5)
			BOULEY J-P. (5,5)	ROMAN M. (16)
				BOULEY J-P. (5,5)
		THIERY P. (16,5)	COCHEREAU D. (14,5)	SEBAN G. (14)
				COCHEREAU D. (14,5)
			THIERY P. (16,5)	DEROUIN G. (6,5)
				THIERY P. (16,5)
LIEVIN P. (11,5)	FONTAN L. (6)	FONTAN L. (6)	FONTAN L. (6)	GUAY A-M. (23)
				FONTAN L. (6)
			BOURGEOIS J-C. (20,5)	BOURGEOIS J-C. (20,5)
				GUAY J-N. (13,5)
		FLACELIERE G. (12,5)	BARDIN J-P. (15)	BARDIN J-P. (15)
				VITTOZ J. (3,5)
			FLACELIERE G. (12,5)	BRUN J-J. (19,5)
				FLACELIERE G. (12,5)
	LIEVIN P. (11,5)	JUDEAU M. (2,5)	JUDEAU M. (2,5)	JUDEAU M. (2,5)
				AMOUREUX M. (18,5)
			BERBERAT J-P. (13,5)	DEGIORGI S. (5,5)
				BERBERAT J-P. (13,5)
		LIEVIN P. (11,5)	LIEVIN P. (11,5)	LIEVIN P. (11,5)
				ANTERION P. (20)
			WOJCIK A. (8,5)	WOJCIK A. (8,5)
				GRUMIER C. (13,5)

Les Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL SENIOR

1/ RENAUD Philippe (Bretagne) : 261,589 %
2/ BON Alain (Bourgogne) : 260,772 %
3/ ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine) : 252,999 %

4/ SAUNOIS Jean-Claude (Franche-Comté) : 252,242 %
5/ NOVELLO Jacky (Centre) : 250,644 %
6/ JUDEAU Michel (Nièvre Yonne) : 249,609 %
7/ AZOUZ Ali (Midi-Pyrénées) : 247,268 %
8/ DESSON Gérard (Nièvre Yonne) : 244,537 %
9/ AMARGIER Christian (Lyonnais) : 244,043 %
10/ MARCHAND Joël (Sarthe Mayenne) : 243,727 %
11/ FRECENON André (Loire Forez) : 242,173 %
12/ COCHET Michel (Lyonnais) : 239,920 %
13/ PAQUOT Pierre (Ile de France) : 239,547 %
14/ SCHWEITZER Christian (Alsace) : 239,030 %
15/ BOIREAU Marc (Charentes) : 238,703 %
16/ RABET Jean-Louis (Allier) : 238,093 %
17/ BAUVEZ Bernard (Nord Pas de Calais) : 237,879 %
18/ ROYER Patrick (Champagne Ardenne) : 237,484 %
19/ STEFANCZYK Christian (Nord) : 237,473 %
20/ CRANCE Jean-François (Val d'Adour) : 236,576 %
21/ SCARPELLINO Antoine (Savoie Mt Blanc) : 235,131 %
22/ DURAND Alain (Bourgogne) : 234,977 %
23/ LIEVIN Jean-Pierre (Charentes) : 234,260 %
24/ CHABERT Pascale (Ain) : 233,658 %
25/ HATCHONDO Patrick (Languedoc R.) : 231,063 %
26/ KERVEILLANT Jean-Claude (Corse) : 228,913 %
27/ MOULIN Guy (Ain) : 227,207 %
28/ PAGLIA Patrick (Franche-Comté) : 215,667 %

CHAMPIONNAT DE FRANCE DONNES LIBRES INTERCLUBS PAR ÉQUIPES DE 4

1/ Tarot Club d'Afa - Corse (LAVENU Olivier, PAOLETTI Laurent, PAOLETTI Michèle, GIRARD Claudie) : 3152,75
2/ Tarot Club Aptésien - Vaucluse (COMMERE Didier, PONTET Max, CHABOT Alain, GIRARD Guy) : 2787,5
3/ A.S.L.C. Tarot Champforgeuil - Bourgogne (CLAIR Jérôme, METIER Philippe, DUMONT Dominique, DUMONT Guy) : 2508,5
4/ Le Petit Pugètois - Var Côte d'Azur (LAVERNHE Pascale, DION Séverine, LEONARD Bertrand, BELOTTI Jean-Pierre) : 2404,25
5/ Tarot Club Nazairien - Loire Océan (BOUARD Frédéric, CASADO Patrick, COURET Xavier, DENISOT Christophe) : 2163
6/ Tarot Club de Wintzenheim - Alsace (GARTNER Didier, SEBAN Martine, MONTMAURS Philippe, SEBAN Georges) : 2107,25
7/ Académie Charollaise de Tarot - Bourgogne (BLANDIN Jean-Jacques, MARTINS Joaquim, THOMAS Daniel, MORILLAS Philippe) : 1965,5
8/ Le Petit Pugètois - Var Côte d'Azur (MATHIEU Sophie, BARETY David, CASTAGNE Suzette, BUSSON Jean-Pierre) : 1857,25
9/ Tarot Club de Civrieux d'Azergues - Lyonnais (LAMY Alexis, LEROUGE Armand, MARTIN Alain, LEMAIRE Thierry) : 1588,25
10/ Le Doubleton Mouginois - Var Côte d'Azur (DHAINAUT Frédéric Ahmed, CAQUET Michel, MOTHE Christophe, LUCIDO Sylvain) : 1358,5
11/ A.S.L. Cierry Section Tarot - Normandie (THIEBAULT Denise, THIEBAULT Patrick, HERBELIN Patrick, HABIB Bernard) : 1316,25
12/ Tarot Club Arbreslois - Lyonnais (FRAISIER Alain, PASQUIER André, AURIEMMA Raphaël, PIET Roland) : 1306,5
13/ Association Maizières Cartes - Lorraine (COURTNEY Kevin, SCHMIT Thierry, FISCHER Franck, IMHOFF Laurent) : 1167
14/ Tarot Club du Haut Bugey de Brion - Ain (BOBILLOT Christian, BREZE Jean-Yves, TACCONI Gérard, DI LULLO Joseph) : 1114,75
15/ Tarot Club des Deux Caps de Marquise - Nord Pas de Calais (NEYRET Gérard, MERTEN Philippe, SPECQUE Bernard, DUCROCQ Sébastien): 989,25
16/ Les Trois Oudlers de Saint Jean de la Ruelle - Centre (VASLIER Gérard, AUBRY Jacky, COUTHERUT Pierre, SAUNIER Claude) : 655
17/ Tarot Club de Roche la Molière - Loire Forez (DAGRENAT Henri, ECHES Gérard, DIODATI Joseph, BRENOT Bernard) : 406,75
18/ Atout Bonneuil - Ile de France (BONJEAN Claude, LAMY Pierre, ZANA Max, COLZETTI David) : 382
19/ Tarot Club Alésien - Languedoc Roussillon (FONTAINE Patrice, MONTAGUT Patrick, GINESTE Gérard, NOTEL Jacques) : 379,75
20/ A.L.M. Tarot d'Evreux - Normandie (LETAY Roger, MAURICE Roger, MICHEL Jean-Pierre, MAHAY Christian) : 195,25
21/ Les Amis du Breuil - Ile de France (GINESTE Jacques, DOUDEAU Geneviève, SABBEN Alain, LAROCHE François) : 64,5
22/ Amicale Tarot Club de Semoy - Centre (NOVELLO Jacky, BARBIER Christophe, HOURY Mekki, BOYER Francis) : -231,75
23/ L'Excuse Serignanaise - Languedoc Roussillon (COSTANZO Sylvie, ISENBRANDT Martine, HATCHONDO Patrick, RAMAYE Isabelle): -383
24/ Les Amis du Tarot de Saint Gratien - Ile de France (JANNEAU Stéphane, JANNEAU Lydia, METALLIER Jean-Claude, MARLAND Sylvie) : -412,25
25/ Académie Charollaise de Tarot - Bourgogne (MESQUITA Fernand, PRUDON Michel, LAVILLE Patrick, GABEN Georges) : -431
26/ Tarot Club Avermois - Allier (BOURGET Frédéric, FLINE Alain, BLANCHARD Michel, VIGNOLLE Jean-Luc) : -912
27/ Sorgues Tarot Club - Vaucluse (LOPEZ Michel, ROCCA Jean, LOPEZ Christine, PLACHTA Arnaud) : -1423
28/ Tarot.Com de Commentry - Allier (BEZET Jean-Christophe, AUCLAIR Gilbert, POUZERATTE Maryline, MAILLE Benoît) : -1783,75



Champions de France Libre par 4 :
Claudie GIRARD, Laurent PAOLETTI, Michèle PAOLETTI et Olivier LAVENU (Corse)



Vice-Champions de France Libre par 4 :
Guy GIRARD, Max PONTET, Alain CHABOT et Didier COMMERE (Vaucluse)



Troisièmes du Championnat de France Libre par 4 :
Jérôme CLAIR, Guy DUMONT, Dominique DUMONT et Philippe METIER (Bourgogne)



12ème FESTIVAL BREIZH

27, 28 et 29 JUILLET 2018

Organisé par le Comité Bretagne

CHARTRES DE BRETAGNE (35131)

à la Halle de la Conterie (rue Léo Lagrange)

http://www.comite-bretagne-de-tarot.fr

VENDREDI 27 JUILLET 2018

Attention, tous les horaires indiqués correspondent à la fin des inscriptions (début du tournoi : 15 minutes après). Pour tous les libres, la dernière position se jouera meilleurs contre meilleurs.

13h30 DONNES LIBRES
Inscription : 12 € par joueur
Redistribution : 80 %

20h30 TRIPLETTES
Inscription : 45 € par triplette
Redistribution : 80 %

20h45 DONNES LIBRES
Inscription : 12 € par joueur
Redistribution : 80 %

SAMEDI 28 JUILLET 2018

13h30 TRIPLETTES
Inscription : 45 € par triplette
Redistribution : 80 %

13h30 DONNES LIBRES
Inscription : 12 € par joueur
Redistribution : 80 %

20h30 GRAND LIBRE
Inscription : 18 € (licenciés FFT)
20 € (non licenciés)
Redistribution : 90 %

Sur une base de 60 tables

1er Prix : 700 €
2ème Prix : 500 €
3ème Prix : 300 €

DIMANCHE 29 JUILLET 2018

13h15 TRIPLETTES
Inscription : 45 € par triplette
Redistribution : 80 %

13h15 DONNES LIBRES
Inscription : 12 € par joueur
Redistribution : 80 %

CHALLENGE sur les 4 libres (vendredi a-midi exclus). Classement au total des points. Participation : 5 € par joueur.
sur les 3 triplettes. Classement au total des PCN. Participation : 5 € par joueur.

RENSEIGNEMENTS festival : ☎ 06.64.39.85.86 (Claude Le Roux)
hébergement : ☎ 06.70.29.37.32 (Jeannine Marchand)

Tournois homologués - PCN - Arbitrage : Triplettes > Gilbert FAIVRE - Libres > Arbitres régionaux

Les Open Nationaux

Libre duo du 02/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (74 duos)

1/ HAINCOURT Jean-François et LEGEAY Olivier (Sarthe Mayenne) : 3068
2/ LAUPRETRE Bruno et BLANCHARD Rodolphe (Bourgogne) : 2794
3/ LEHR Serge et CADE Roger (Alsace) : 2163
4/ DESPINOY Christiane et THIRION Jacques (Var Côte d'Azur) : 2107

Quadrettes du 02/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (33 quadrettes)

1/ CASCALES Gérard, SICRES Stéphane, COURTNEY Renaud, FOUCHER Bruno (Midi-Pyrénées) : 91,610
2/ PRUNELL Frédéric, DELCAILLAU Philippe, LARRIEU Christophe, GUIRAL Laurent (Midi-Pyrénées) : 76,725
3/ PORTKA Olivier, ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, BERNARD Sylvain (Picardie) : 63,239
4/ DONZEAU Philippe, PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, PORRET Nicolas (Franche-Comté / Savoie) : 58,731

Quadrettes du 03/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (30 quadrettes)

1/ FARHAT Malik, DAUER Eric, ZIMBER Olivier, PEREZ Adrien (Alsace / Franche-Comté) : 87,079
2/ SIKIC Jean-Luc, GUILLAS Dominique, GUILLAS Patricia, PHILIPPE Hervé (Loire Océan) : 64,356
3/ PORTKA Olivier, ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, BERNARD Sylvain (Picardie) : 45,722
4/ BARTHOMEUF Lilian, BERTHONECHE Laurent, MOUTON Pierre-Alain, MOYERE Jérémy (Allier / Midi-Pyrénées) : 41,859

Triplettes du 03/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (36 triplettes)

1/ PORTKA Olivier, ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas (Picardie) : 65,787 %
2/ FARHAT Malik, DAUER Eric, PEREZ Adrien (Alsace / Franche-Comté) : 60,157 %
3/ DESANTI Nathalie, MADDALENA Patrick, PELLE Thierry (Vaucluse / Var Côte d'Azur) : 59,269 %
4/ PHILIPPE Hervé, POPLINEAU Hugo, CICHOWLAZ Philippe (Loire Océan / Var Côte d'Azur) : 58,106 %

Libre duo du 04/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (60 duos)

1/ SUBE Gérard et SOROLLA Michel (Vaucluse) : 1906
2/ VARVARANDE Sophie et SAMPAIO Julio (Ain) : 1711
3/ JUDEAU Michel et NAVARRO Gilles (Nièvre Yonne) : 1701
4/ FARNIER François et DUFFAUX Claude (Bourgogne) : 1695

Triplettes du 04/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (28 triplettes)

1/ SICRES Stéphane, COURTNEY Renaud, COURTNEY Kevin (Midi-Pyrénées / Lorraine) : 59,545 %
2/ BERBERAT Jean-Pierre, DECHAVANNE Gérard, SIMON Stéphane (Ain) : 57,803 %
3/ MOYERE Jérémy, GUIRAL Laurent, MADDALENA Patrick (Midi-Pyrénées / Vaucluse) : 57,542 %
4/ LUCIDO Sylvain, PAZZI Martine, DALPHIN Eric (Var Côte d'Azur / Ile de France) : 53,886 %

Quadrettes du 04/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (15 quadrettes)

1/ BERTHONECHE Laurent, BARTHOMEUF Lilian, BEZ Julien, DEGIORGI Stéphane (Allier / Var) : 42,768
2/ ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, PEREZ Adrien, VITTOZ Jérôme (Picardie / Franche-Comté / Savoie) : 40,212
3/ FARHAT Malik, DAUER Eric, WEIMERT Raymond, ZIMBER Olivier (Alsace) : 35,695
4/ IFRAH Mustapha, JAKOB Richard, CHASSAGNON Philippe, PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 19,151

Grand Libre du 04/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (148 joueurs)

1/ SCHLUPP Didier (Var Côte d'Azur) : 2154
2/ COCHEREAU Dominique (Nord Pas de Calais) : 2046
3/ PRATX Alain (Champagne Ardenne) : 1660
4/ LESTAGE François (Limousin) : 1459

Donnes libres du 05/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (68 joueurs)

1/ VOET Christian (Nord Pas de Calais) : 2617
2/ SOROLLA Michel (Vaucluse) : 1093
3/ SEIGNEURET Marie-Cécile (Bourgogne) : 1091
4/ MONTCHANIN Sandra (Loire Forez) : 1017

Triplettes du 01/12/2017 à Aix-les-Bains (36 triplettes)

1/ VITTOZ Claude, VITTOZ Sébastien, SPIRITO Thibaut (Savoie Mont Blanc / Ain) : 64,720 %
2/ PAOLETTI Laurent, PAOLETTI Michèle, LAVENU Olivier (Corse) : 61,806 %
3/ CHIARAMONTI Jacques, MARTINEZ Jean-Philippe, NOVELLO Jacky (Centre) : 63,829 %
4/ MARTIN Jérôme, MARTIN Maxime, EMEILLANT Cyril (Charentes) : 61,432 %

Libre duo du 02/12/2017 à Aix-les-Bains (122 duos)

1/ GUELMANE Ahmed (Bourgogne) et ALLART Bernard (Champagne Ardenne) : 2719
2/ FAYOT Jacques et MUNIER Alain (Lyonnais): 2324
3/ LEGAL Jean-Louis et LEGAL Bruno (Bretagne) : 2046
4/ DEYNOU Fabienne et BERT Jean-Luc (Bourgogne) : 1813

Libre par équipes de quatre du 03/12/2017 à Aix-les-Bains (55 équipes)

1/ MEDINA Manuel, REGNAULT Thierry, BROCARD Gilles, DOSSOT Sylvie (Champagne Ardenne) : 3037
2/ BATISSE Tomasz, DANTON Jean-Louis, DARPHIN Christian, BREHON Didier (Corse) : 2653
3/ MOUSSA Antoine, GRUEZ Pascal, BAUVEZ Bernard, DEFOORT Jean-Marie (Nord Pas de Calais) : 2561
4/ DESREUMAUX Bernard, MEURET Florian, MOUSSA Antoine, VANDAELE Jean-Michel (Nord Pas de Calais) : 1976

Donnes libres du 31/10/2017 a-midi à Cavalaire-sur-Mer (48 joueurs)

1/ GRENIER Romuald (Centre) : 2130
2/ JAILLOUX Pascal (Bourgogne) : 1674
3/ CENATIEMPO Pierre (Var Côte d'Azur) : 1296
4/ SAMPAIO Julio (Ain) : 1104

Donnes libres du 31/10/2017 soir à Cavalaire-sur-Mer (92 joueurs)

1/ GROLLIER Flavien (Charentes) : 2214
2/ DEROUIN Gérald (Sarthe Mayenne) : 2012
3/ VALETTE Jean-Michel (Drôme Ardèche) : 1520
4/ ATTIAS Joëlle (Ile de France) : 1335

Donnes libres du 01/11/2017 a-midi à Cavalaire-sur-Mer (112 joueurs)

1/ COCHEREAU Dominique (Nord) : 2603
2/ HERRAIZ Jean-Philippe (Var Côte d'Azur) : 2264
3/ GUARY Marc (Var Côte d'Azur) : 1925
4/ TROMEUR Jean-Claude (Var Côte d'Azur): 1498

Donnes libres du 01/11/2017 soir à Cavalaire-sur-Mer (72 joueurs)

1/ MAZELLA DI BOSCO Danièle (Lyonnais) : 1290
2/ FAYOLLE Yves (Lyonnais) : 1242
3/ BOULOGNE René (Bretagne) : 1138
4/ BAUMGARTEN Geneviève (Midi-Pyrénées) : 1118

Duplicaté individuel du 02/11/2017 à Cavalaire-sur-Mer (36 joueurs)

1/ SCHUH Denis (Franche-Comté) : 71,577 %
2/ HERRAIZ Jean-Philippe (Var Côte d'Azur) : 68,808 %
3/ LEPAGE Daniel : 66,667 %
4/ LACROIX Pierre-Yves (Normandie) : 66,071 %

Donnes libres du 02/11/2017 soir à Cavalaire-sur-Mer (100 joueurs)

1/ BOURHALFA Laïd (Loire Forez) : 1428
2/ RIEDMANN Laurent (Alsace) : 1414
3/ SPECQUE Bernard (Nord Pas de Calais) : 1271
4/ PIBOULE Jean-René : 1246

Donnes libres du 03/11/2017 a-midi à Cavalaire-sur-Mer (120 joueurs)

1/ ROBIN Bernard (Lyonnais) : 1813
2/ SAMPAIO Julio (Ain) : 1639
3/ DESPINOY Christiane (Var Côte d'Azur) : 1624
4/ JAILLOUX Pascal (Bourgogne) : 1367

Donnes libres du 03/11/2017 soir à Cavalaire-sur-Mer (136 joueurs)

1/ VITTOZ Elizabeth (Savoie Mont Blanc) : 1739
2/ TERRIER Christophe (Picardie) : 1530
3/ BARETY David (Var Côte d'Azur): 1523
4/ TROCHUT Jean-Marie (Charentes): 1494

Donnes Libres du 01/12/2017 a-midi à Aix-les-Bains (256 joueurs)

1/ LAMY Pierre (Ile de France) : 2033
2/ MAUGAIN Joël (Loire Forez) : 1504
3/ MICOLLET André (Lyonnais) : 1497
4/ ROBERT Françoise (Franche Comté) : 1454

Donnes Libres du 01/12/2017 soir à Aix-les-Bains (284 joueurs)

1/ GRANGE Jean-Pierre (Savoie Mont Blanc) : 2394
2/ DOUDEAU Geneviève (Ile de France) : 2163
3/ LENOIRE Jean-Claude (Savoie Mont Blanc) : 1776
4/ ALLIROL Didier (Loire Forez) : 1634

Grand Libre du 02/12/2017 à Aix-les-Bains (372 joueurs)

1/ CHENE Alain (Lyonnais) : 2201
2/ VARZAL Pascal (Midi Pyrénées) : 2123
3/ APPERTET Michèle (Savoie Mont Blanc) : 2070
4/ VANDAELE Jean-Michel (Nord Pas de Calais) : 1785

TULLE 4, 5 , 6 et 7 MAI 2018

SALLE DE L'AUZELOU , PLACE DU STADE

Vendredi 4 MAI A 14H00 : DONNES LIBRES

Le 4 à 22h : QUADRETTE
Les 5, 6 et 7 à 13h45 : TRIPLETTE
REDISTRIBUTION 90% DES ENGAGEMENTS

EN PARALLELE A CES TOURNOIS
DONNES LIBRES 5 X 5 DONNES

Finale du challenge triplette "PIERRE BOUYOUX" en E16
Primes finales du challenge triplette : 210€ - 150€ - 120€

2 Grands Prix en DONNES LIBRES
Les 5 et 6 MAI 20h30 :

1er : 1500 €

Prix basés sur 85 tables

2° 800€	3° 450€	4° 250€	5° 200€
6° 150€	7° 120€	8° 110€	9° 100€
10° 80€	11° 75€	12° 70€	13° 70€
14° 70€	15° 70€	16° 70€	17° 60€

Un prix par table
LICENCIES 17 €
NON LICENCIES 20 €

RENSEIGNEMENTS : 06 83 20 55 43 - 06 08 60 92 67

Donnes libres du 16/09/2017 a-midi à Soulac-sur-Mer (72 joueurs)

1/ LEDRUX Eliane (Aquitaine) : 1514
2/ IMHOFF Laurent (Lorraine) : 1482
3/ LANUSSE René (Aquitaine) : 1438
4/ CARLIER Alain (Charentes) : 1257

Donnes libres du 16/09/2017 soir à Soulac-sur-Mer (92 joueurs)

1/ ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine) : 1766
2/ ARCHE Martine (Aquitaine) : 1417
3/ SEILHAN Myriam (Val d'Adour) : 1412
4/ MENG Michèle (Aquitaine) : 1326

Donnes libres du 17/09/2017 soir à Soulac-sur-Mer (140 joueurs)

1/ ROSINOL Jean-Luc (Ile de France) : 1466
2/ LEMOULT Chantal (Var Côte d'Azur) : 1361
3/ ESTEOULE Jean-Marc (Aquitaine) : 1251
4/ SCHLOGEL Maurice (Charentes) : 1249

Libre duo du 17/09/2017 à Soulac-sur-Mer (68 duos)

1/ MEYER Jean et LENOBLE Luc (La Réunion) : 2927
2/ CYHYLYK Jacqueline et LEDEROUT Michel (Aquitaine) : 2219
3/ ROBERT Evelyne et NAOUR Claudine (Ile de France) : 1573
4/ COSTEDOAT Michel et SERVE Jean-Marie (Aquitaine) : 1558

Donnes libres du 18/09/2017 a-midi à Soulac-sur-Mer (112 joueurs)

1/ MARTIN André (Aquitaine) : 2304
2/ QUILLARD Jean (Bourgogne) : 1717
3/ GAILLARD Guy (Franche-Comté) : 1479
4/ CANTAMAGLIA Nereo (Lorraine) : 1477

Triplettes du 18/09/2017 à Soulac-sur-Mer (26 triplettes)

1/ STEFANAZZI Emmanuel, GORPHE Chantal, MARCHAUDON Alain (Aquitaine) : 62,444 %
2/ AIN Richard, CHARLON Michel, ESTINGOY Serge (Midi-Pyrénées) : 59,217 %
3/ QUILLARD Jean, BERTHELIER Bernard, HENON Claude (Bourgogne) : 61,861 %
4/ CLOSSE Julien, HAINCOURT Jean-François, SAUNOIS Jean-Claude (Lorraine / Sarthe / F-Comté) : 55,909 %

Donnes libres du 18/09/2017 soir à Soulac-sur-Mer (140 joueurs)

1/ PIAUGEARD Bernard (Aquitaine) : 1544
2/ GINESTE Jacques (Ile de France) : 1518
3/ LANGEVEN Michel (Sarthe Mayenne) : 1470
4/ LOVATO Damien (Drôme Ardèche) : 1439

Libre par équipes de quatre du 19/09/2017 à Soulac-sur-Mer (58 équipes)

1/ LACROIX Marie, LEDRUX Eliane, MASSIAS Nicolas, CONSTANCI Claude (Aquitaine) : 3137
2/ AIN Richard, FINOT Claudie, LOVATO Damien, MAZOUYER Denis (Midi-Pyrénées) : 2967
3/ PORRET François, THIBAULT Bernard, LENOIRE Jean-Claude, NAVES Gilles (Savoie Mont Blanc) : 2840
4/ MARSAUDON Jacques, PESQUIER Cindy, MARTIN André, MONTROUGE Jean-Paul (Aquitaine) : 2833

Donnes libres du 19/09/2017 a-midi à Soulac-sur-Mer (116 joueurs)

1/ PELTIER Alain (Bourgogne) : 2493
2/ BROUSMICHE Daniel (Nord Pas de Calais) : 1743
3/ TOURNEUR Jean-Claude (Charentes) : 1696
4/ CASADO Patrick (Loire Océan) : 1655

Donnes libres du 20/09/2017 a-midi à Soulac-sur-Mer (184 joueurs)

1/ BRENOT Roland (Franche-Comté) : 1738
2/ PERTHUE Alain (Loire Océan) : 1578
3/ CANIL Lucio (Midi-Pyrénées) : 1564
4/ PAROT Daniel (Poitou Anjou) : 1526

Grand Prix des Vins de Bordeaux du 20/09/2017 à Soulac-sur-Mer (276 joueurs)

1/ JAN Gilbert (Bretagne) : 1746
2/ DURAND Alain (Bourgogne) : 1690
3/ BANCE Roger (Normandie) : 1577
4/ CLEMENT Jackie (Centre) : 1387

Libre duo du 21/09/2017 à Soulac-sur-Mer (70 duos)

1/ IMHOFF Laurent et THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 2272
2/ GORPHE Chantal et STEFANAZZI Emmanuel (Aquitaine) : 2146
3/ PELTIER Alain et BLANDIN Jean-Jacques (Bourgogne) : 1959
4/ PARNEIX Jean-Claude et BUFFIERE Jean-Claude (Limousin) : 1948



LE GARD CONSEIL GÉNÉRAL

Alès Cévennes L'ESPACE DU BIEN-VIVRE

Bienvenue à Alès (30), porte sud des Cévennes
Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO

AU PARC DES EXPOSITIONS (4500 m²)
Z.A.C. - Route d'Uzès - 30340 MEJANNES LES ALES

Plus de 25000 € de prix sur le week-end

15ème Festival du 3 au 5 août 2018
1er prix : une voiture Dacia Sandero



ADS BOISSONS



RENAULT

VENDREDI 3 AOUT 2018

14h00	**Tournoi duplicaté individuel**	*Inscriptions : 15 € - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*
21h00	**Tournoi triplettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

SAMEDI 4 AOUT 2018

14h00 1ère séance
21h00 2ème séance

GRAND TOURNOI EN DONNES LIBRES EN 2 SEANCES
1er PRIX : UNE VOITURE Dacia Sandero
Inscriptions licenciés : 45 € - Non licenciés : 50 €

PRIX MAINTENUS

Règlement : les points de la 1ère séance seront divisés par 2

Carré final à 16 joueurs

2ème : 2000 €	9ème : 160 €	16 au 20ème : 120 €
3ème : 1500 €	10ème : 150 €	21 au 25ème : 80 €
4ème : 1000 €	11ème : 145 €	26 au 30ème : 70 €
5ème : 600 €	12ème : 140 €	31 au 41ème : 60 €
6ème : 400 €	13ème : 135 €	42 au 52ème : 50 €
7ème : 300 €	14ème : 130 €	Prix en nature selon le nombre de tables à partir du 53ème
8ème : 200 €	15ème : 125 €	

Primes pour les mieux classés de la 1ère séance > 1er : 80 € - 2ème : 70 € - 3ème : 60 € - 4ème : 50 €

DIMANCHE 5 AOUT 2018

14h00	**Tournoi quadrettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

9ème Ronde Cévenole : challenge sur 3 tournois hors grand prix - Classement sur le cumul des PCN
1er : 400 € - 2ème : 300 € - 3ème : 200 € - 4ème : 120 € - 5ème : 100 € - 6ème : 80 € - 7ème : 50 €

Tournois ouverts à tous - Inscription non licenciés : 2 € supplémentaires par tournoi (sauf grand prix)
Homologation et règlement FFT - Arbitrage : Michel SOROLLA et Karine BEAL
Renseignements : René GARDON au 04.66.20.92.21 ou 06.03.21.62.09 et Karine BOEYAERT 06.32.43.05.13
E-mail : tarot-club-alesien@orange.fr / Site : www.tarotclubalesien.com

il y a dix ans ... en 2007

Le 3ème Grand National de Triathlon à Saint-Gilles du Gard

Le Triathlon estival connaît toujours un vif succès. Pour cette 3ème édition, de nouveau 44 équipes se sont déplacées. La demande des participants, de placer un joueur de chaque équipe dans chaque tournoi et dans chaque position pour l'individuel duplicaté, a pu être honorée. Cette 1ère épreuve est remportée par l'alliance Bourgogne Franche-Comté d'Yvan KETCHEDJI, Franck THEVENOUX, Adrien PEREZ et Joël RABINOVITCH.

Les quadrettes, qui se sont jouées à la gratte, ne font pas évoluer le classement. Jean-Régis BOIDIN et ses collègues du Nord, qui ont gagné ce tournoi, se retrouvent 3èmes au général, juste devant Yvan KETCHEDJI. L'aquitain Patrick LLESTA est pour l'instant en haut de l'affiche devant le n°1 de l'époque, Michel PAWLISZ.

La chance est au rendez-vous pendant le libre pour le 1er joueur français ! Avec ses partenaires azuréens Thierry PELLE, Stéphane DEGIORGI et Alexandre FENECH, il s'adjuge le Triathlon. Jean-Régis BOIDIN, Jean-Pierre DALLENNE, Sylvain DUBURQUOIS et Stéphane SOTTY n'ont pas flanché, grattant même une place au général. Patrick BAUMGARTEN, suite à un beau parcours en libre, termine à 378 PT, score



identique à celui de Patrick LLESTA. Ils doivent être départagés selon la somme des places à chaque épreuve. La balance penche en faveur des charentais Véronique LECLERC, Jean-Michel PEROCHON, Daniel JEAN et Patrick BAUMGARTEN qui sont proclamés 3èmes.

La Coupe de France à Albi

Doubles Champions en titre, les parisiens de Michel PAWLISZ semblent inébranlables. En seizième de finale, ils évincent Gabriel PERRET (Ain). En huitième, on réassiste à la finale de 2006. Le plus grand écart enregistré sur un quart-temps est de 8 PM. Bien que le match soit très tendu, François LESTAGE du Limousin perd de peu la revanche. Les franciliens seraient-ils en méforme ? Si c'est le cas, leurs prochains adversaires doivent essayer d'en profiter ! Et c'est ce qui va arriver, les azuréens de Stéphane DEGIORGI frappant d'entrée. Le résultat après six donnes est rare : 24,5 à -2. Menée, l'équipe tenante du titre réagit et revient à égalité, avant de sombrer au 3ème quart-temps qui lui est fatal. Vaincus, Michel PAWLISZ, Ricardo SALVADOR, Patrick CHOUKROUN, Jean-David DJIAN, Kamel BOUSBA et Benoît TRIVERO peuvent quand même être fiers d'être auteurs de 12 matchs sans défaite au niveau national. En demi-finale, Stéphane DEGIORGI rencontre le bourguignon Patrick CLAR. Les azuréens, pourtant en confiance, n'arriveront pas à sortir la tête de l'eau, perdant de plus de 50 PM.

Dans l'autre demi-finale, on retrouve une autre formation de Var Côte d'Azur, celle de Philippe ACHAB, qui est venue à bout de Dominique ECOIFFIER, Jacques GINESTE et Lionel CASTILLO. Elle est opposée à l'équipage breton de Didier LE FAILLER qui a fait tomber Sabrina PIERI, Richard JAKOB et Thierry SEGUINAUD. Le duel s'annonce passionnant. C'est Philippe ACHAB qui s'impose sur la 1ère partie, menant de 20 PM à la mi-temps. Didier LE FAILLER réplique au 3ème quart-temps (18 à 4). Le dernier round est gagné aussi par les bretons, mais seulement d'un point. Les azuréens respirent, accédant à la finale.

En finale, les bourguignons expérimentés s'imposent au 1er quart-temps 43 à 18, menant alors de 21 PM. Mais les azuréens, voulant obtenir leur 1er titre national, vont se soulever, reprenant 6 points, et porter le coup de grâce à 33 PM. Les 10 points repris au dernier quart-temps ne suffisent pas aux lapins Patrick CLAR, Lionel DUCARD, Jean-Pierre BOULEY, Yvan KETCHEDJI et Jacques GAUDILLIERE qui devront se contenter d'une 2ème place à Albi car, rappelons-le, ils ont triomphé ici en 2001 et en 2003. C'est la fête pour le comité Var Côte d'Azur puisque Philippe ACHAB, Jean-Marc ROUILLOT, Thierry PELLE, Lucien OCCELLI, Patrick THEUS et Patrick MADDALENA sont sacrés Champions de France. A cette victoire vient s'ajouter celle de Stéphane DEGIORGI, Alexandre FENECH, Guy HAREL, Jean-Pierre JAILLET et Karim BOUTELDJA en petite finale qui ont fait une remontée fantastique au dernier quart-temps (35 à 11) pour l'emporter sur les bretons Didier LE FAILLER, Michel BIDOIS, Sylviane WESTEEL, Jean-Paul THOMAS et Didier LEMOINE.









SALLANCHES





LE TAROT-CLUB de SALLANCHES

(Haute-Savoie)

a 40 ans

et organise



SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

à 14h à la salle Léon Curral :

un Grand Tournoi en donnes libres en 8 Rondes de 5 donnes

(soit 40 parties)

14h-19h : 5x5 Donnes - 19h-21h : Repas - 21h-00h : 3x5 Donnes en Serpentin



4 000 € de prix garantis

1er : 1 000 € + Trophée

2e : 500 € - 3e : 350 € - 4e : 250 € - 5e : 150 €

6e : 140 € - 7e : 130 € - 8e : 120 € - 9e : 110 € - 10e : 100 €

etc... 1 enveloppe/table minimum

Trophée à la 1ère Dame, Lot à tous les positifs, Surprises...

INSCRIPTIONS avec REPAS/PLACE : Licenciés : 40 € - Non licenciés : 45 €

INSCRIPTIONS sans REPAS : Licenciés : 30 € - Non licenciés : 35 €

Repas seul (15 €) : Entrée - Plat chaud garni - Fromages - Dessert - Vin & café compris

REGLEMENT & ARBITRAGE FFT - RENSEIGNEMENTS AU 06.64.45.62.03 - BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

En partenariat avec :

VINS ET BIERES

V&B and

50% CAVE, 50% BAR, 100% V AND B

Coupe de France 2017

Le danger viendrait-il de la 65ème équipe ?

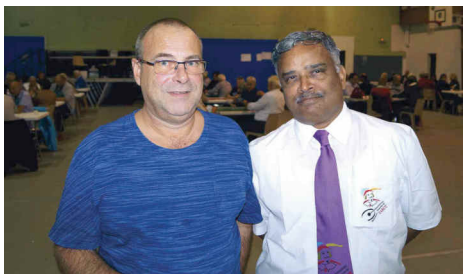
Pour la 26ème édition, après avoir traversé pour certains les communes de Grimaud et La Garde-Freinet, aux noms évocateurs, la FFT et ses joueurs faisaient leur retour à Cavalaire-sur-Mer. Ils étaient nombreux à se remémorer les bons moments des Championnats de France individuels organisés dans cette ville en 2001 et 2003.

Cette année, suite à une "cagade" comme on dit en Provence, ce sont 65 équipes qui se retrouvent engagées au lieu de 64. Après de sincères excuses de la FFT pour cette erreur dans le calcul des qualifiés, des explications sur le déroulement du championnat sont données. L'équipe victorieuse du match n°1 rencontrera le lendemain après-midi la 65ème équipe, exemptée au 1er tour. L'équipe gagnante du match n°2 sera au repos le jeudi après-midi, attendant de connaître sa future adversaire qu'elle affrontera le soir même. Le barrage aura ainsi lieu. Comme il n'y a pas d'épreuve de Coupe de France le jeudi soir, l'erreur est rattrapée et le bon nombre d'équipes est rétabli pour une suite normale de la compétition.

Le tirage au sort est effectué par l'arbitre en chef Patrick BAUMGARTEN. Le match n°1 opposera Alain DONNARY (Ile de France) à Laurent BERTHONECHE (Allier), le match n°2 Gilles MADON (Midi-Pyrénées) à Eric DAUER (Alsace). Patrick BAUMGARTEN a la main "pourrie" et continue d'œuvrer sur la partie gauche du tableau ! Outre la belle affiche du match n°2, la rencontre entre Jean-Claude BOURDON (Ile de France) et Fabrice QUILLARD (Bourgogne) s'annonce des plus palpitantes.

La 65ème équipe n'est autre que la finaliste de la saison précédente à Boulogne-sur-Mer, à savoir la formation franc-comtoise de Pascal LIGIER. N'étant pas partie de la salle, elle savait après trois quart-temps qu'elle affronterait les alliérins de Laurent BERTHONECHE qui ont malmené les parisiens d'Alain DONNARY (122,3 à 54,8). Les alsaciens d'Eric DAUER, qui avaient pris un léger ascendant sur les toulousains de Gilles MADON, achèvent le match par un joli dernier quart-temps. Comme pressenti, le match n°5 entre Jean-Claude BOURDON et Fabrice QUILLARD est très tendu. Après 12 donnes, il y a toujours égalité. Une bascule favorable au 3ème quart-temps donne un avantage de 12 PM aux parisiens qui l'emportent, mais qui ont eu chaud, perdant 9 points au dernier quart-temps malgré un autre swing favorable. Comme tous les ans, il y a des surprises : les francs-comtois de Joël RABINOVITCH, pourtant médaillés quatre fois en Coupe de France depuis 2012, tombent face à Pablo BRETONNIER (Charentes) qui aura pris sa revanche sur 2013. Les vainqueurs de 2012, les midi-pyrénéens de Stéphane SICRES, malgré un bon départ, doivent s'incliner face aux corses de Laurent PAOLETTI, auteurs d'un très beau 2ème quart-temps. L'alliance VITTOZ VAUCHAMP de Savoie, jouant exceptionnellement à plus de six (quatre VITTOZ et deux VAUCHAMP et demi !), pourtant revenue au score, connaît une baisse de régime après la mi-temps et s'effondre à -40 contre les parisiens de Jean-Pierre BARDIN. Enfin, les locaux de Stéphane DEGIORGI, menés de 43 PM à mi-parcours, n'ont pas lâché face aux bressans de Jean-Pierre BERBERAT pour échouer de moins de 3 PM au final.

Le lendemain après-midi, pendant les 16èmes de finale, l'équipe DAUER a pu se relaxer et tâter le terrain du match BERTHONECHE-LIGIER. Les francs-comtois garderont l'avantage durant toute la confrontation et rencontreront par conséquent les alsaciens le soir, aux chandelles mais le couteau entre les dents ! Les vainqueurs devront livrer bataille dès le lendemain contre la dure équipe parisienne de Richard JAKOB. Le parcours des barragistes s'annonce long et difficile avant d'espérer atteindre la finale... Durant ces 16èmes, Jean-Claude BOURDON gagne face à Richard DURAND (Limousin) et sera opposé à Jacques CHIARAMONTI (Centre) qui n'a laissé aucun répit à l'équipe locale du président Philippe PANNIER.



Eliminé, Philippe PANNIER peut désormais aider ses équipes et Ravi au libre !

Pablo BRETONNIER ne continuera pas l'aventure, rendant les armes face à l'aquitain Patrick LLESTA, contrairement aux outsiders corses qui ont infligé une rouste à la grosse formation picarde de Steve ROEDSENS, non sans croire que les arbitres les surveillaient alors qu'ils regardaient sans arrières pensées ce match. C'est l'occasion de faire un rappel : si un arbitre assiste à un match, ce n'est pas toujours parce qu'il surveille la triche ou qu'il est à la recherche d'actes illicites !



Laurent PAOLETTI et Sabrina PIERI de l'île de beauté, en train de malmener le picard Sylvain BERNARD, peuvent avoir le sourire !

Les deux Jean-Pierre, BERBERAT et BARDIN, n'ont pas renouvelé leur performance. Ils quittent le championnat.

Le jeudi soir, pendant que la plupart des équipes encore en lisse joue le tournoi parallèle, se déroule le match de barrage. Les deux 1ers quart-temps sont âpres, la tension et l'enjeu sont là. L'équipe LIGIER mène de 8 PM à la mi-temps, tout est encore possible. Le jeune Raphaël CARMAGNAT, attaquant au 3ème quart-temps, s'impose 21 à 6, offrant à son équipe une belle avance de 23 points que le strasbourgeois Malik FARHAT ne parviendra pas à remonter.

Les huitièmes de finale

1/ Afin de poursuivre l'aventure, l'équipe LIGIER devra encore réaliser une sacrée performance face aux franciliens de Richard JAKOB. Elle n'affronte "que du lourd" depuis le début du championnat ! Après un 1er quart-temps tendu (14 à 11), Thierry BECAM creuse l'écart (14 à 6) lors du 2ème quart-temps contre la 1ère joueuse française, Barbara PILOTELLE, pour mener de 22 PM. Jean-Noël LOISEAUX reprendra bien 4 points au gamin, mais Pascal LIGIER ne concèdera aucun autre point, gagnant le dernier quart-temps 23 à 7. La route se poursuit pour les francs-comtois.

2/ Des adversaires historiques sont confrontés l'un à l'autre. Jacques CHIARAMONTI effectue un très mauvais départ contre Jean-Claude BOURDON, mais il remporte aisément les trois autres quart-temps contre les "papis" pour finalement s'imposer de 8 points.

3/ Patrick LLESTA n'est pas inquiété face à Hervé PERROUX de l'Ain, gagnant tous les quart-temps aisément. Le résultat final est de 99,2 à 39,6.

4/ Les lyonnais tenants du titre sont encore présents et n'ont pas encore dit leur dernier mot. Il faudra battre Christian DEPESSEVILLE du Loire Forez qui résiste toujours après deux quart-temps (42 à 34). Les deux suivants lui sont fatals, perdant 25 PM les deux fois. Les Champions sortants continuent leur périple, ayant une pensée pour leur coéquipier Aimé CARON qui a été obligé de rester à la maison pour raison de santé.

5/ Les corses de Laurent PAOLETTI attaquent encore comme des furies face aux languedociens. A l'issue de trois quart-temps, ils ont pris le large (80 à 49). Même si le capitaine adverse Henri SANCHEZ redouble d'efforts, 32 à 11 sur les six ultimes étuis, les corses iront en quart de finale.

6/ Tout le monde prédit un match assez facile à Hugo TERRIER (Nord Pas de Calais) face à Pascal THIERY (Seine et Marne), mais c'est loin d'être le cas ! Le match démarre avec 16 points bonus en faveur de l'équipe THIERY et cette avance passe à 17 au bout du 1er quart-temps. Jean-Régis BOIDIN reprend 20 points et par conséquent la tête, mais le combattif Pascal THIERY réplique juste après (19 à 12), donnant l'avantage et le moral aux seine-et-marnais. L'expérimenté président du Nord, Pascal LELOIRE, à la conquête d'un 2nd titre en Coupe, ne laisse aucune chance à ses ennemis (27 à 0).

7/ L'équipe de Laurent FONTAN, composée à 60% d'arbitres nationaux, rencontre les bourguignons de Gilbert FLACELIERE. Le match est bien embarqué pour les midi-pyrénéens qui remportent les deux 1ers quart-temps. L'ancien arbitre Gilbert FAIVRE ne fait pas le poids face à trois, perdant 18 PM rédhibitoires sur le 3ème quart-temps.

8/ On assiste à un duel fratricide entre deux formations du comité Nièvre Yonne, celle de Michel JUDEAU contre celle de Pierre LIEVIN. Le 1er quart-temps tue le moral des troupes de Michel JUDEAU (-1 à 29). La "remontada" de 40 points semble impossible et Pierre LIEVIN la verrouille pour s'imposer 81 à 60.



Du très grand NIVAULT au 1er quart-temps, même si Jean-Claude ROUGE est sceptique !

Les quarts de finale

1 / Un nouveau défi attend l'équipe LIGIER, celui de battre Jacques CHIARAMONTI. Après un 1er quart-temps au cordeau (10 à 10), les francs-comtois s'envolent (26 à 13 et 31 à 7). Le défi est réussi !

2/ A ce niveau de compétition, tous les matchs sont d'un fort niveau, mais tout le monde attend le choc entre Patrick LLESTA et Jean-David DJIAN. Le 1er quart-temps oppose Patrick LLESTA à Olivier BOTELLA : les attaquants se rendent coup pour coup et Olivier reprend 3 PM, mettant ainsi les deux équipes à égalité. Jean-David DJIAN continue sur l'impulsion donnée par son partenaire en grattant 5 PM à Jean-Marc ESTEOULE. Tout reste à faire et la tension est palpable. Le tournant du match se passe au 3ème quart-temps : Nathalie TRIVERO chute une Garde Contre alors qu'Arthur LLESTA gagne en Sans. Les bordelais sont désormais devant, seulement de 8 points, donc rien n'est joué. Les deux attaquants que sont Hervé SAUBUSSE et Nicolas PORRET ne laissent rien passer, et les quatre étuis gagnés sur six ne suffisent pas à Nicolas à faire basculer le match. L'équipe DJIAN s'incline 54 à 59.

3/ Sans doute très craintifs des corses qui depuis le début sont très redoutables et en confiance, Hugo TERRIER et les siens ne vont faire qu'une bouchée de Laurent et Michèle PAOLETTI, Sabrina PIERI et Michel CHAPELLE qui paraissaient pourtant intouchables. Le score est sans appel : 101 à 24.

4/ Dans la lutte contre Pierre LIEVIN, Laurent FONTAN mène de 24 points à la mi-temps. Un Petit au bout pris par Jean-Claude ROUGE lors du 3ème quart-temps, sans doute dû à une accumulation de fatigue, permet à l'équipe de la Nièvre de garder espoir (19 à 5). Il subsiste un brin de fébrilité dans ce match et les nivernais vont se montrer plus forts. Leur capitaine prend 20 points à la gratte à Thierry DELERIS et renverse la situation.

Les demi-finales

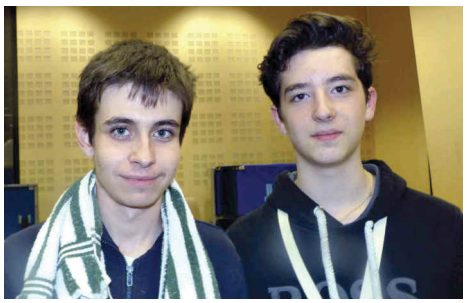
1 / Le 1er match promet d'être serré, opposant Pascal LIGIER à Patrick LLESTA. Le 1er quart-temps ne fait qu'accentuer ce sentiment : Sullivan GAILLARDET l'emporte 8 à 7 et mène 18 à 10. Le fils de Patrick attaquerait-il mieux que son père ? L'avenir nous le dira… Et en effet, Arthur gagne son face à face contre Thierry BECAM de 2 PM. L'écart se réduit (38 à 33). Au 3ème quart-temps, prime à la jeunesse, Raph CARMAGNAT remporte son duel face à Jean-Marc ESTEOULE 19 à 7. L'équipe LIGIER mène de 17 PM à présent. Hervé SAUBUSSE va devoir cravacher, ce qu'il pense d'ailleurs avoir accompli après ses six donnes d'attaque. Le résultat du dernier quart-temps est bien en sa faveur, mais il est insuffisant (13 à 4). Pour la 2nde année consécutive et après un parcours héroïque, l'équipe de Pascal LIGIER retourne en finale.

2/ En début de match, le suspense est à son comble entre Hugo TERRIER et Pierre LIEVIN. Après les deux 1ers quart-temps, 17 à 12 pour les nivernais et 19 à 11 pour les ch'tis, l'issue du match est incertaine. Pierre LIEVIN a un léger avantage de 8 PM à la mi-temps. Au 3ème quart-temps, tout chavire : l'équipe de la Nièvre subit entre autres une bascule (1 à 21) et perd ainsi l'ascendant (42 à 54). Un swing défavorable pour Giuseppe CAMPISI (-72 à +108) rend impossible la victoire. Les ch'tis sont eux aussi de nouveau en finale.

La finale

Nous voici en finale avec deux talentueuses formations, avec une mention spéciale à l'équipe LIGIER qui a éliminé tour à tour les grosses cylindrées BERTHONECHE, DAUER, JAKOB, CHIARAMONTI et LLESTA, un tirage de "ouf" dira le 1er jeune français ! Les francs-comtois souhaitent monter sur la plus haute marche cette année après leur superbe 2ème place à Boulogne. Les nordistes veulent quant à eux confirmer leur triomphe de 2015.

Le 1er quart-temps est tendu, bien que Stéphane SOTTY ait réussi à basculer. Sullivan GAILLARDET ne s'est pas laissé faire à la gratte. Il perd le quart-temps d'un point seulement et garde le commandement 20 à 12. C'est au tour de Thierry BECAM d'affronter Jean-Régis BOIDIN. Un nouveau swing est enregistré pour les ch'tis, mais cette fois, Jean-Régis BOIDIN gratte aussi (17 à 3). L'équipe TERRIER passe alors en tête 29 à 24. Le 3ème quart-temps oppose les "jeunots" de chaque équipe. Le plus expérimenté, Hugo TERRIER, prend légèrement le dessus sur Raphaël CARMAGNAT (11 à 8). Tout peut encore arriver, 8 points séparent les deux équipes.



La jeunesse illumine la finale ! Bravo à Hugo TERRIER et Raphaël CARMAGNAT.

Tout se jouera sur le dernier quart-temps, Pascal contre Pascal, LIGIER contre LELOIRE, qui doivent avoir beaucoup de pression… Pascal LIGIER gratte sur 4 étuis (17 PM), mais chute deux jeux que sa défense laisse passer à "Cacal".





Pascal LIGIER n'a pas un écart facile, les spectateurs s'interrogent... Etudiez vous aussi les donnes de la finale sur le site FFT.

Pascal LELOIRE remporte son affrontement 21 à 17. Stéphane SOTTY, Jean-Régis BOIDIN, Hugo TERRIER et lui peuvent être fiers de ce nouveau succès, confirmant leur excellent niveau de jeu. Jean-Marc DEMILLY a bien fait d'intégrer cette équipe : 3ème du Championnat de France Promotion en 2016 à Evian, le voici désormais couronné de lauriers. Les francs-comtois Pascal LIGIER, Sullivan GAILLARDET, Raphaël CARMAGNAT, Thierry BECAM, Jean-Claude CURTIL et Jérôme PEQUIGNOT, "Pouic" pour les intimes, après leur parcours semé d'embûches, occupent une nouvelle fois la 2ème place. C'est rageant, mais en y regardant de plus près, qui ne serait pas content de faire deux podiums d'affilée en Coupe de France ? Oublions le terme rageant et disons plutôt que c'est superbe !

La petite finale

Pour la 3ème place, l'envie ne manque pas à Patrick LLESTA. Il remporte d'emblée son quart-temps 35 à 5 face à Cyril NIVAULT, donnant 23 PM d'avance à son équipe. Le fiston prend la suite et Arthur domine Jean-Claude ROUGE 19 à 7. L'écart est important (58 à 24). Giuseppe CAMPISI tente un retour, mais ne reprend que 7 PM à Jean-Marc ESTEOULE. Hervé SAUBUSSE n'a plus qu'à assurer avec 30 points d'avance. Les quatre aquitains accèdent donc au podium. Les nivernais Pierre LIEVIN, Cyril NIVAULT, Giuseppe CAMPISI, Jean-Marc PRODHOMME, Jean-Claude ROUGE et Jean-Louis LANGLOIS ont manqué le coche !

Les matchs de classement

Peut-être le moral en berne, l'équipe de Jean-David DJIAN, Nathalie et Florent TRIVERO, Nicolas PORRET et Olivier BOTELLA ne voit pas le jour face à Jacques CHIARAMONTI, Jean-Philippe MARTINEZ, Jacky NOVELLO, Patrick DUFRESNOY et Lucien ROUSSEAU qui s'adjugent tous les quart-temps (91 à 59).

Les corses terminent le championnat sur les rotules. Les occitaniens Laurent FONTAN, Régis GUERPILLON, Jérôme LABARBE, Pierre GARCIA et Thierry DELERIS remportent eux aussi les quatre quart-temps, s'imposant 73 à 43.

Laurent PAOLETTI, après avoir perdu en quart, ne refait pas surface. Il perd à nouveau, abandonnant après trois quart-temps sur le score impitoyable de 131 à 13 face à Jean-David DJIAN. L'équipe CHIARAMONTI termine 5ème. Après un 1er quart-temps ex-aequo, elle n'a pas fait de quartier à Laurent FONTAN, battu 86 à 34.



Le trio Laurent FONTAN, Régis GUERPILLON et Jérôme LABARBE n'a pas tenu la cadence, sanctionné par le n°1 français, et finit 6ème.

Il faudra sans doute réfléchir sur le fait de continuer ces matchs de classement ou non. A la base, ce sont les joueurs qui les avaient demandés. Cela les intéresse-t-il encore ? La FFT devra se pencher sur cette question. La Coupe de France 2018 se tiendra à Chalon-sur-Saône. Espérons que le Club Chalonnais soit à la hauteur de la très bonne organisation du comité Var Côte d'Azur qu'il faut féliciter.



TAROT

FESTIVAL DE LIMOGES (87)

ESPACE CHEOPS 87

55, rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs

Autoroute A20 : sortie n°35



14-15-16 SEPTEMBRE 2018

TOURNOIS	
Vendredi 14 à 14h00 :	Donnes Libres
Vendredi 14 à 21h30 :	Triplettes + Donnes Libres
Samedi 15 à 14h00 :	Quadrettes + Donnes Libres
Dimanche 16 à 13h30 :	Triplettes + Donnes Libres

Inscription : Triplettes Quadrettes 15€ - Donnes Libres 12€

Redistribution : 85%. Points PCN. Règlement FFT.
Challenge sur 4 concours sur 5 : classement sur le cumul des PCN
Les dix premiers du challenge seront récompensés.

GRAND PRIX

Samedi 15 à 21h00 - 1er prix : 1000€

2ème : 600€	7ème : 80€	11ème au 15ème : 40€
3ème : 350€	8ème : 70€	16ème au 19ème : 30€
4ème : 200€	9ème : 60€	20ème au 40ème : 20€
5ème : 150€	10ème : 50€	41ème au 50ème : une bouteille de whisky
6ème : 100€		

PRIX BASÉS SUR 50 TABLES

Inscription : Grand Prix 17€

Inscriptions non licenciés : 20€.
Tournoi en 5 x 5 donnes.
Règlement et arbitrage FFT.

SUR PLACE : PARKING GRATUIT - HÉBERGEMENT - RESTAURATION sur réservation

- Chambre 1 ou 2 personnes sur réservation (nombre de chambres limité).
- Repas assuré. Cuisine traditionnelle (ex : buffet hors d'œuvre, plat + garniture au choix, fromage, dessert).
- Possibilité de formule tout compris : chambre + repas + petit déjeuner.

- Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte. Un accusé de réception vous sera transmis par mail (adresse mail à mentionner lors de votre réservation).

- Pour toutes informations et réservations : Bernadette MATHIEU au 05.55.68.32.11 ou au 06.87.03.23.67.
bernadettemath@yahoo.fr

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler la manifestation en cas de circonstances exceptionnelles.

Championnat de France Libre par équipes de quatre interclubs 2017

Une victoire nationale tant espérée !

Les quelques chutes de neige tombée durant la semaine sur la France n'ont pas effrayé les cent équipes qualifiées et contrairement à 2015, le championnat affiche complet le samedi à 13h30, non pour déplaire à l'arbitre principal Michaël DEBIESSE et ses assistants David GUILLOT et Jean-Pierre BERBERAT.

Première séance (100 équipes)

Les lorrains doivent apprécier l'air de la Savoie car comme en 2013 et en 2015, c'est encore eux qui enlèvent le 1er round. Avec 3536 points, Kevin COURTNEY, Franck FISCHER, Thierry SCHMIT et Laurent IMHOFF de l'Association Maizières Cartes sont en tête. Ils devancent deux autres clubs qui ont réalisé eux aussi plus de 3000 points, l'Excuse Niortaise de Sylvie TRECOIRE, James NOURIGEON, Jacques NOCQUET et Sylvain AUBERT (3269) et les Trois Bouts de Saint-Jean de la Ruelle, vainqueur en 2013, de Gérard VASLIER, Jacky AUBRY, Pierre COUTHERUT et Claude SAUNIER (3182).

Derrière ce trio, cinq autres quatuors ont réussi à capitaliser plus de 2000 points : leurs capitaines Roger LETAY (Normandie), Didier GARTNER (Alsace), Jacky NOVELLO (Centre), Frédéric BOURGET (Allier) et Stéphane JANNEAU (Ile de France) en sont ravis !

On retrouvera aussi en 2nde séance le président de l'Ain Christian BOBILLOT (10ème) qui précède celui de la Corse, Laurent PAOLETTI. Ça passe aussi pour Alexis LAMY, le jeune lyonnais qui suit les stages jeunes d'été : il est 16ème.



Alexis LAMY très concentré, tout comme le président corse !

Les vauclusiens Didier COMMERE et Michel LOPEZ se suivent aux 21ème et 22ème places. La



Franck FISCHER et Fernand MESQUITA en route pour le titre !

Bourgogne aura encore un bon contingent d'équipes en 2nde manche puisqu'elles seront quatre à pouvoir prétendre aller au bout : Fernand MESQUITA (14ème), le Champion de France 2012 Jean-Jacques BLANDIN (26ème), le 3ème du Championnat de France 2016 Christophe DALLERIT (29ème) et Jérôme CLAIR qui prend le 52ème et dernier billet qualificatif inespéré avec un total négatif de 228. La formation régionale de Sallanches de Gérald NICOLLIN, Daniel CROTTO, Thierry LANDORMY et Alain BRIANCON est la 1ère recalée à -244. Elle est accompagnée dans la charrette par la troupe du trésorier national Patrick BAUMGARTEN et par celle de la présidente champenoise Claudie GRUMIER. Le Tarot Club Baumois (Franche-Comté), pourtant mené par son président Guy OLIVIER, se classe dernier de cette épreuve.

Deuxième séance (52 équipes)

Comme le veut la coutume, les points acquis au 1er acte sont divisés par deux et malgré les consignes arbitrales, toutes les formations ne sont pas complètes à l'heure de la reprise. Parmi les deux retardataires, signalons l'équipe en tête. En plus de la pénalité, elle va moins voir de jeu que l'après-midi, ce qui la fait rétrograder au 26ème rang. Heureusement, 28 équipes entrent en finale ! Le classement est complètement chamboulé car Sylvie TRECOIRE a sérieusement dégringolé. Elle est même éjectée de la finale, terminant 34ème au général. Gérard VASLIER s'en sort mieux puisqu'il n'a perdu que 13 places. Il occupe la 16ème position.

Alors 41èmes avant le début des parties, les représentants du Tarot Club des Deux Caps de Marquise (Nord Pas de Calais), à savoir Gérard NEYRET, Sébastien DUCROCQ, Bernard SPECQUE et Philippe MERTEN scorent à presque 4000 points pour s'emparer des commandes (3932). Ils précèdent les azuréens Sophie MATHIEU, David BARETY, Suzette CASTAGNE et Jean-Pierre BUSSON partis d'encore plus loin (46èmes) et les franciliens Claude BONJEAN, Pierre LAMY, Max ZANA et David COLZETTI de l'Atout Bonneuil qui améliorent leur 10ème place du tantôt. Entre 2400 et 3000 points, on retrouve Didier COMMERE qui a fait une belle avancée, Didier GARTNER, Jacky NOVELLO et Laurent PAOLETTI qui ont gardé leur positionnement et Jean-Jacques BLANDIN qui a fait un rapproché dans le but de conquérir un nouveau titre interclubs. L'ALM Tarot d'Evreux de Roger LETAY est distancée du peloton (1734), même si elle occupe la 9ème place. On retrouvera également en finale Alexis LAMY (peut-être bien sa première) et Christian BOBILLOT qui, lui, en connaîtra une nouvelle ! Michel LOPEZ et Frédéric BOURGET participeront eux aussi à ce grand rendez-vous. De tous les bourguignons en course, seuls les charollais de Christophe DALLERIT n'embarqueront pas le dimanche après-midi. Jérôme CLAIR et les siens ont fait un magnifique retour, se hissant 18èmes à 1361 points. Le dernier strapontin est occupé par Stéphane JANNEAU qui était pourtant bien parti. Il s'en est fallu de peu !

Troisième séance (28 équipes)

On divise à nouveau les scores de moitié et on repart pour 25 donnes le dimanche après-midi.



Tête au jeu pour les 112 finalistes !

A la 1ère position, Gérard NEYRET a dégusté, se retrouvant 10ème au général. Les bourguignons de Jérôme CLAIR ont effectué une manche à 1700 points qui les catapulte en tête.

Sophie MATHIEU apparaît encore sur la 2nde ligne du classement, rêvant d'un nouveau podium qui ferait suite à sa 3ème place de 2015. Laurent PAOLETTI a lui aussi bien démarré, occupant le 3ème rang. C'est mal parti pour Kevin COURTNEY qui est au fond avec déjà 3000 points de retard.



David COLZETTI, Max ZANA, Pierre LAMY et Claude BONJEAN de l'Atout Bonneuil

Après cinq autres donnes, on change de leader : Claude BONJEAN s'empare de la pole (+2500) pour la 1ère fois devant Jérôme CLAIR. Le couple Séverine DION et Bertrand LEONARD, accompagné de deux collègues du Petit Pugètois Pascale LAVERNHE et Jean-Pierre BELOTTI, fait son entrée en haut de l'affiche, après avoir réussi l'exploit sur cette position de faire chacun une Garde Contre gagnée qui leur rapporte le même total (+684). C'est beau l'amour… Gérard NEYRET remonte (7ème) et Kevin COURTNEY n'abdique pas (11ème).

Les sudistes courent après ce titre : après cinq nouvelles donnes, les vauclusiens de Didier COMMERE gouvernent devant les méditerranéens Sophie MATHIEU, Séverine DION et Laurent PAOLETTI. Du côté de l'est, rien n'est perdu : Jérôme CLAIR reste 5ème même s'il a légèrement chuté, Kevin COURTNEY poursuit sa remontée (7ème) et le jeune Alexis LAMY est toujours en vie (11ème). Les gens du nord s'accrochent : Gérard NEYRET est 9ème.

Après vingt donnes jouées, Didier COMMERE conserve le dossard jaune avec un petit matelas de 300 points sur Jérôme CLAIR, 550 sur Séverine DION et 700 sur Laurent PAOLETTI. Gérard NEYRET (11ème) et Kevin COURTNEY (15ème) semblent avoir capitulé. Pour Stéphane JANNEAU, Jacky NOVELLO et Michel LOPEZ, les carottes sont cuites, sauf miracle !

Sur l'ultime rotation, Didier COMMERE décaisse un peu plus de 200 points, tout comme Jérôme CLAIR. Séverine DION ne parvient à scorer dans les positifs et ces 50 points en moins risquent de coûter cher. Parmi les meneurs, les corses sont ceux qui ont le plus de jeu : ils engrangent 870 points sur cette manche. Les ajacciens Michèle et Laurent PAOLETTI, Claudie GIRARD et Olivier LAVENU coiffent tous leurs adversaires sur le poteau et sont déclarés Champions de France, offrant un 1er titre national tant attendu chez les adultes au comité Corse. Le Tarot Club Aptésien, représenté par Didier COMMERE, Max PONTET, Alain CHABOT et Guy GIRARD, est proclamé Vice-Champion de France. C'est avec beaucoup d'émotion que le président CCN Michel SOROLLA remet les trophées aux quatre membres du club cher à son cœur. Qui l'aurait cru ? L'ASL Champforgeuil est 3ème. Derniers repêchés de la 1ère séance, Jérôme CLAIR, Philippe METIER, Dominique et Guy DUMONT sont médaillés de bronze. Bravo à la "Blairotime" pour cette incroyable remontée. Séverine DION prend la médaille en chocolat.



Jean-Pierre BELOTTI, Bertrand LEONARD, Séverine DION et Pascale LAVERNHE

Didier GARTNER (6ème) et Jean-Jacques BLANDIN (7ème) sont restés campés à leur poste et n'ont jamais pu décoller. Sophie MATHIEU finit 8ème, moins bien qu'en 2015, et devra tenter sa chance à nouveau. Le petit lyonnais Alexis LAMY finit à une encourageante 9ème place. Le vainqueur du Triathlon, Kevin COURTNEY, s'est battu comme un lion pour faire partie des meilleurs, essayant de récupérer la 1ère place qu'il a quittée après le 2ème tour. Il termine cependant 13ème.

A noter durant cette compétition la demande d'un chelem avec cinq fois maître 11ème et la famille à cœur 7ème. Malheureusement pour son demandeur, le dix 5ème en défense dans sa longue lui a empêché de le réaliser… Espérons qu'il soit plus en réussite à Bagnoles de l'Orne, s'il parvient à se qualifier. Rendez-vous les 24 et 25 novembre 2018 en Normandie pour ce championnat qui avait connu un franc succès auprès des joueurs en 2016 et qui promet d'être encore réussi.



Les heureux lauréats 2017 : Max PONTET, Alain CHABOT, Guy GIRARD, Didier COMMERE (2èmes), Claudie GIRARD, Laurent et Michèle PAOLETTI, Olivier LAVENU (Champions de France), Dominique DUMONT, Philippe METIER, Guy DUMONT, Jérôme CLAIR (3èmes)

Séjour Tarot Royal à Obernai (Alsace)





Visite du Palais du Pain d'Epices incluse



- ✓ Formation sur six matinées (différents niveaux).
- ✓ Six tournois en donnes libres. Deux tournois en duplicaté individuel.
- ✓ Redistribution : 95%. Déclaration des PCN.

569€ par personne

Tarif en base double en pension complète, inscriptions non comprises (5€ par tournoi), excursions comprises.
Tarif accompagnateur : 549€.

du 15 au 22 septembre 2018

COMITE DE TAROT LOIRE FOREZ

http://ctlf.club

Renseignements et réservations :

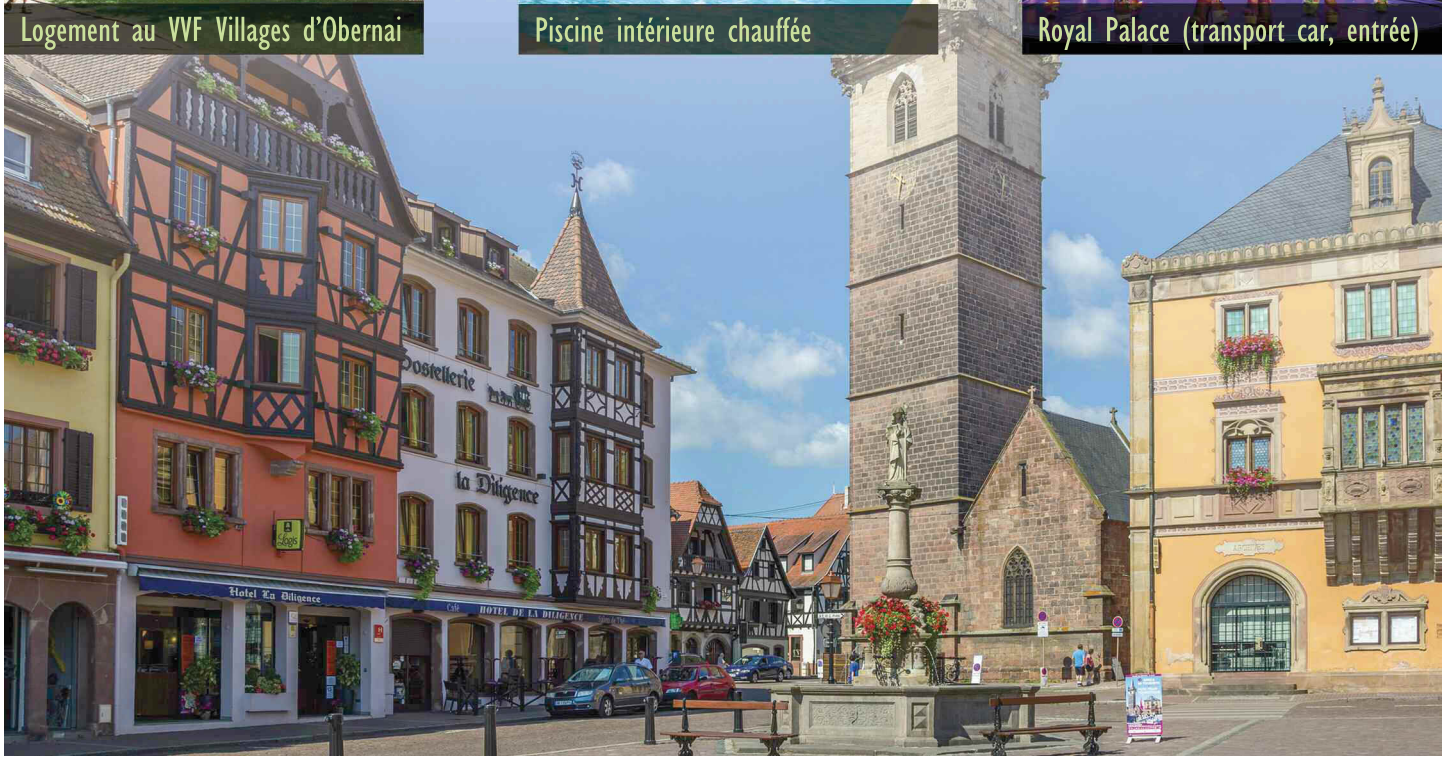
Maurice DOURY
5 quai Frédéric Mistral - Allée B
38200 VIENNE
sejours@ctlf.club
Tél : 04.74.20.16.61 / 06.99.16.18.93

Programme et bon de réservation en téléchargement sur le site du comité.


Logement au VVF Villages d'Obernai


Piscine intérieure chauffée


Royal Palace (transport car, entrée)



15ème FESTIVAL VENDEEN DE TAROT



28, 29 et 30 SEPTEMBRE 2018

OLONNE SUR MER (85) 3 KM DES SABLES D'OLONNE

Salle « Les CORDULIES » Du Havre d'Olonne sur Mer direction de Vairé

(Adresse GPS : Olonne sur Mer - 71 rue du 8 mai 1945)

INDIVIDUEL

Inscriptions : 15 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Vendredi 28 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

TRIPLETTES

Inscriptions : 45 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **21h00** précises

Vendredi 28 septembre
Inscriptions à partir de 20h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Samedi 29 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

GRAND LIBRE

Inscriptions licenciés : 17 €
Inscriptions non licenciés : 20 €
Début des jeux : **21h00** précises

1er PRIX : 1200 €

2ème : 700 €
3ème : 500 €
4ème : 300 €
5ème : 200 €
6ème : 150 €
7ème : 120 €
8ème : 100 €
9ème : 80 €
10ème : 70 €

du 11ème au 15ème : 55 €
du 16ème au 20ème : 40 €
du 21ème au 25ème : 35 €
du 26ème au 40ème : 25 €
à partir du 41ème :
une enveloppe par table à 20 €

PRIX MAINTENUS

Samedi 29 septembre
Inscriptions à partir de 13h30

ouvert à tous

Bar, pâtisserie et restauration
avant et pendant les concours

Repas chaud et complet
à 13 €

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Dimanche 30 septembre
Inscriptions à partir de 11h30

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

Renseignements :

M. NAVEL Alain
02.51.32.14.23 / 06.07.13.44.36

M. NAVEL Claude
02.51.32.13.25 / 06.82.87.57.79

Mme PEBADE Micheline
02.40.85.12.60 / 06.33.36.59.88

Office de Tourisme d'Olonne sur Mer : 02.51.90.75.45

Organisé par le Comité Loire Océan

Arbitrage FFT et PCN

Les Consultants



Vous participez au sélectif du vendredi après-midi à Pontarlier et comptez bien faire partie des 80 joueurs qui parviendront à se qualifier sur place pour le Championnat de France. Votre tournoi commence par la réception de ce jeu que votre voisin de gauche vous a distribué.

Quel contrat allez-vous demander ?

Quels seront votre écart, votre plan de jeu et votre entame ?

En duplicaté individuel, votre écart aurait-il été identique ?





Adrien GUIGNARD (Aquitaine) - Première Série Pique

Il faut se qualifier, donc gagner un maximum de points. Avec ce jeu engageant, certes sans longue servie, je garde en espérant un chien correct. Avec un petit matelas d'avance, je n'aurais demandé qu'une prise.
Aïe, le voilà le chien creux ! Je n'ai aucune longue 5ème et il me manque trop de gros atouts pour compter sur le Petit. J'écarte : ♠ D-V / ♥ C-V-7-As. Je vais essayer d'enfumer le Roi de ♠ en y jouant dès le départ. Ensuite, je mettrai des atouts pour voir si le Petit peut être pris. Si je prends le mariage ♥ et si je fais un de mes deux Cavaliers, le jeu peut gagner. En duplicaté, je préfère éviter les enfumés. J'aurais donc couché : ♠ D-V-8-5 / ♥ C / ♦ C. J'aurais donné deux coups d'atout pour tenter une chasse et pour laisser la défense entamer.



Manuel MEDINA (Champagne Ardenne) - Première Série Carreau

Quel beau cadeau que ce jeu équilibré avec des points dans chaque couleur ! Avec l'entame, optimiste, je garde. Me voilà bien loti avec le chien, je vais me faire tout petit !
Désormais, il faut gagner, prions pour cela ! A l'image de mon contrat, j'opte pour un écart offensif : ♥ C-V-7-As / ♦ 9-2. Mon impasse ♦ doit absolument fonctionner pour pouvoir gagner, mais il faudra aussi avoir réalisé au moins deux levées à ♣ et/ou à ♠ et avoir capturé les honneurs ♥ et ♦ pour s'en sortir. On peut rêver, c'est le but du jeu ! J'entame du 14, espérant faire le ménage pour valoriser mes atouts. Si la défense me met en main au 2ème pli dans une couleur, j'enverrai un 2ème tarot, le 9. Sinon, dans tous les cas, je développerai les ♣ par le Cavalier. En duplicaté, j'aurais fait tout pareil !



Georges DAL SOLER (Savoie Mont Blanc) - Deuxième Série Carreau

Ce jeu de départ est beau avec 7 tarots et des points dans toutes les couleurs. Bien que l'enjeu soit important, je ne peux passer avec une telle main et demande une petite. J'ai bien fait, le chien reçu est très faible !
Pour tenter de gagner, j'écarte : ♠ D-V / ♥ C-V-7-As. J'entame dans le doubleton ♠ pour enfumer et espérer recevoir une entrée ♦ favorable pour encaisser le Cavalier. Si la défense me fait couper et après avoir joué mon 2ème ♠, je débloquerai les ♣, en commençant du Cavalier bien sûr ! Je devrai particulièrement me concentrer sur la prise des points à ♥ et à ♠, si mon enfume a marché. Si j'arrive à tout capturer, la partie devrait gagner.
Je pense que j'aurais fait la même chose en individuel duplicaté.



Anne-Marie COURBARD (Drôme Ardèche) - Promotion

Vu ce jeu, je pense qu'une petite s'impose car il sera difficile de gagner sans un beau chien. Je ne peux m'appuyer non plus sur une hypothétique prise de Petit avec 7 atouts au départ. La relève me donne raison !
Je décide de faire un "quatre couleurs" pour attraper le Petit qui me semble le seul moyen de gagner. Mon écart est le suivant : ♠ D-As / ♥ C-7-As / ♣ 4. Cet écart devrait faire tourner la défense en bourrique ! Cette dernière risque même de venir à ♦ et à ♣ dans mes couleurs d'appoint.
J'entamerai du 9 d'atout et les continuerai à chaque fois que je prendrai la main.
En individuel duplicaté, j'aurais certainement fait la même chose.



Morgan LABARRE (Vaucluse) - Junior

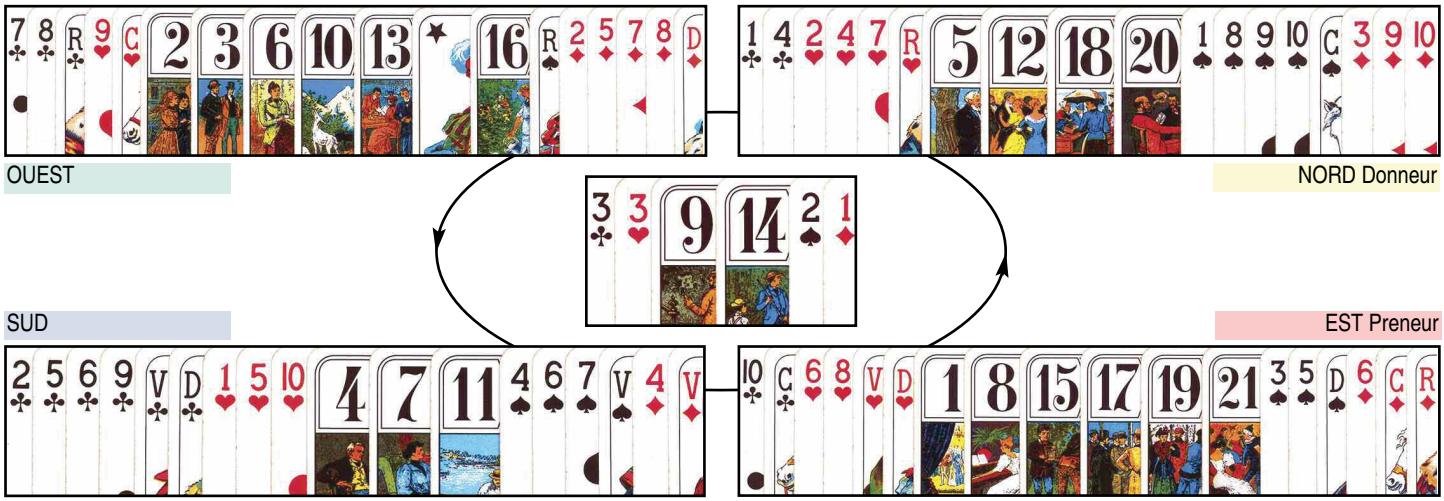
Avec cette main intéressante à l'atout et des points partout pour reprendre la main, je choisis de garder.
Mon écart sera le suivant : ♠ V-5 / ♥ C-V-7-As. J'entamerai d'un tarot intermédiaire, le 12, pour voir comment sont faits les atouts en défense. Si le Petit semble prenable et si je récupère la main par la couleur (à ♠ de la Dame ou à ♣ d'une des deux pièces du petit mariage), je redonnerai un coup d'atout. Si le Petit s'échappe ou si la défense trouve ma coupe à ♥, je stopperai la chasse et jouerai ♦ en commençant par le Roi.
Mon écart aurait été le même en duplicaté.

L'AVIS DE LA REDACTION (Florent TRIVERO - Adrien PEREZ)

L'avantage de l'entame, un 21 bien accompagné et des jolis points dans les quatre couleurs permettent de déclarer une prise afin de tâter le terrain. La relève, sans être blanche, va rendre le gain de la partie dur à atteindre. Il est difficile de partir à la chasse au Petit, étant seulement 8ème à l'atout. A la vue globale du jeu, un premier écart se dégage : ♠ D-V / ♥ C-V-7-As. Il permet de garder ses deux plus belles couleurs, ♦ et ♣, et pousser les deux cartes restantes à ♠ afin d'enfumer. Cet écart fera partie des plus judicieux en duplicaté individuel. Il pourra aussi être effectué en libre où il faudra de toute manière une erreur des défenseurs ou une répartition idéale, sans décalages, pour espérer gagner ! D'autres solutions sont envisageables en libre, même un "quatre couleurs" (double singlette) pour donner un coup d'atout, chasser et attendre la faute. Un pari peut être tenté en conservant Roi-Cavalier de ♦ secs, en ayant bien sûr une coupe (♠ ou ♥).

Suivi d'une donne

La donne qui vous est proposée a été jouée lors de la dernière séance du Championnat de France Individuel Première Série à Argelès-sur-Mer le dimanche 28 mai 2017. Il s'agit de l'étui n°9. Toutes les joueries ont été reportées.



COMMENTAIRES

ATTAQUE

L'écart et le plan d'attaque

Aucun écart ne saute aux yeux ! Les preneurs ont pris beaucoup de temps de réflexion pour le réaliser et trouver une ligne de jeu qui leur convienne.

A l'autopsie, il n'y a eu aucun écart identique ! Il ressort cependant que tous les attaquants ont équilibré leur main, personne ne jouant avec une coupe et une singlette. La plupart des preneurs (cinq) ont opté pour une configuration "4-3-3" aux couleurs. Un autre s'en approche avec une formule en "4-4-2" (avec une Dame 2nde pour reprendre la main), mais un seul a choisi de conserver sa longue intacte à ♥, se mettant en "5-3-2".

Parlons-en de cette longue 5ème par Dame-Valet qui a quand même été écartée par trois attaquants, sans doute pour recevoir cette couleur le plus tardivement possible. Deux d'entre eux ont préféré faire la coupe à ♣ (dans un Cavalier 3ème par le 10), les deux derniers à ♠ (dans une Dame 4ème blanche). La couleur de coupe sélectionnée a souvent été motivée par le choix des pièces conservées et/ou de la couleur résiduelle. Seulement deux preneurs ont décidé de jouer avec "tout par le haut" (tables 5 et 6). Ils ont d'ailleurs respecté leur écart en donnant un coup d'atout dès qu'ils étaient en main. Ceux qui ont raccourci des couleurs, en couchant des figures, les ont développées de suite (tables 1, 2, 3 et 4). La hauteur des atouts était encourageante.

DEFENSE

L'entame et le flanc de défense

Si les écarts ont tous été différents, ce ne sera pas le cas de l'entame qui est écrite. Etant main forte avec l'Excuse 7ème, tous les joueurs Ouest se sont précipités sur un ♦ de leur couleur 5ème, bien sûr en annonçant la Dame. Quand elle a pu être produite, la répétition ♦, pourtant favorable au preneur à l'entame, était très explicite et permettait l'identification immédiate de la main forte.

Les différentes joueries

Lorsque les joueurs Ouest ont arrêté le flanc ♦, les notes de défense s'en sont ressenties. A la table 6, le 5ème ♦ non joué au pli 9, permettant à l'attaquant d'encaisser le Cavalier de ♣, et l'insistance ♠ du fond, pour capturer la Dame du preneur, font mener le Petit au bout à Est qui prend le top. A la table 5, le fait qu'Ouest tourne ♣ et y revienne (plis 7 et 8) a mis l'attaquant sur un boulevard. A la table 4, dissuadé par les ♠ joués par l'attaquant et sans doute pour protéger ses partenaires, Ouest a tourné ♣. Le preneur a pu capturer le Roi de sa coupe ♥ et aurait pu effectuer une levée à ♣ en posant le 10 ou le Cavalier sur ce changement de couleur.

A la table 7, la non-ouverture ♠ du fond au pli 10 donne une note correcte à Est.

A la table 1, tout se joue au pli 12. Le preneur a très longtemps hésité à envoyer sa Dame de ♠ qu'il aurait mieux fait de retenir ! A la table 3, Est n'était pas réveillé, revenant ♦ au pli 7 et n'attachant pas le Roi de ♣.

Position 4 - Table 7
Ouest : Jérôme VITTOZ (Savoie Mont Blanc)
Sud : Jérémy MOYERE (Midi-Pyrénées)
Est : Serge ESTINGOY (Midi-Pyrénées)
Nord : François VILLIERS (Bourgogne)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-5-3-2 / ♥ D-V.
Score : + 64. Entame : 2 ♦.

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	V ♦	C ♦	3 ♦
Pli 2	2 A	7 A	14 A	18 A
Pli 3	C ♥	As ♥	6 ♥	2 ♥
Pli 4	7 ♦	4 ♦	R ♦	9 ♦
Pli 5	3 A	4 A	15 A	20 A
Pli 6	D ♦	11 A	As ♦	10 ♦
Pli 7	9 ♥	10 ♥	8 ♥	4 ♥
Pli 8	R ♣	2 ♣	10 ♣	As ♣
Pli 9	8 ♦	5 ♥	6 ♦	12 A
Pli 10	8 ♣	5 ♣	C ♣	4 ♣
Pli 11	6 A	4 ♠	21 A	5 A
Pli 12	10 A	6 ♠	19 A	As ♠
Pli 13	13 A	D ♣	3 ♥	7 ♥
Pli 14	5 ♦	6 ♣	8 A	8 ♠
Pli 15	Ex	7 ♠	17 A	9 ♠
Pli 16	16 A	V ♠	9 A	R ♥
Pli 17	R ♠	V ♣	1 A	10 ♠
Pli 18	7 ♣	9 ♣	3 ♣	C ♠

Position 1 - Table 3
Ouest : Michaël CARMAGNAT (Franche-Comté)
Sud : Nicolas LAVAL (Picardie)
Est : Delphine JUMEAU (Bourgogne)
Nord : Kamel BOUSBA (Ile de France)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ 3-2 / ♥ D / ♣ C-10-3.
Score : - 54. Entame : 2 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	V ♦	C ♦	3 ♦
Pli 2	C ♥	As ♥	3 ♥	2 ♥
Pli 3	5 ♦	4 ♦	R ♦	10 ♦
Pli 4	9 ♥	5 ♥	8 ♥	4 ♥
Pli 5	D ♦	11 A	As ♦	9 ♦
Pli 6	7 ♣	2 ♣	1 A	4 ♣
Pli 7	8 ♦	4 A	6 ♦	12 A
Pli 8	13 A	7 A	15 A	5 A
Pli 9	2 A	10 ♥	6 ♥	7 ♥
Pli 10	7 ♦	4 ♠	14 A	18 A
Pli 11	8 ♣	9 ♣	8 A	As ♣
Pli 12	3 A	D ♣	V ♥	R ♥
Pli 13	R ♣	5 ♣	17 A	20 A
Pli 14	R ♠	V ♠	5 ♠	9 ♠
Pli 15	Ex	6 ♣	9 A	As ♠
Pli 16	6 A	6 ♠	21 A	8 ♠
Pli 17	10 A	7 ♠	19 A	10 ♠
Pli 18	16 A	V ♣	D ♠	C ♠

Position 2 - Table 2
Ouest : Lionel DUCARD (Bourgogne)
Sud : Azzedine AYECHE (Val d'Adour)
Est : Sylvain LUCIDO (Var Côte d'Azur)
Nord : Hugo TERRIER (Nord Pas de Calais)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♥ D-V-8-6-3 / ♦ C.
Score : + 56. Entame : 2 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	V ♦	R ♦	3 ♦
Pli 2	5 ♦	4 ♦	As ♦	9 ♦
Pli 3	C ♥	As ♥	1 A	2 ♥
Pli 4	D ♦	11 A	6 ♦	10 ♦
Pli 5	2 A	4 A	14 A	18 A
Pli 6	9 ♥	10 ♥	8 A	4 ♥
Pli 7	7 ♣	D ♣	3 ♣	As ♣
Pli 8	R ♣	5 ♣	10 ♣	4 ♣
Pli 9	7 ♦	7 A	9 A	12 A
Pli 10	R ♠	4 ♠	2 ♠	10 ♠
Pli 11	8 ♦	2 ♣	15 A	20 A
Pli 12	Ex	5 ♥	17 A	5 A
Pli 13	3 A	6 ♠	D ♠	As ♠
Pli 14	10 A	6 ♣	19 A	8 ♠
Pli 15	6 A	V ♠	3 ♠	9 ♠
Pli 16	13 A	7 ♠	21 A	7 ♥
Pli 17	8 ♣	9 ♣	C ♣	R ♥
Pli 18	16 A	V ♣	5 ♠	C ♠

Position 3 - Table 1
Ouest : Olivier PORTKA (Picardie)
Sud : Laurent PAOLETTI (Corse)
Est : Jacques GINESTE (Ile de France)
Nord : Patrick LLESTA (Aquitaine)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♥ D-V / ♦ As / ♣ C-10-3.
Score : + 52. Entame : 5 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	5 ♦	4 ♦	C ♦	3 ♦
Pli 2	9 ♥	10 ♥	8 ♥	2 ♥
Pli 3	7 ♣	2 ♣	1 A	As ♣
Pli 4	C ♥	As ♥	6 ♥	R ♥
Pli 5	8 ♣	9 ♣	8 A	4 ♣
Pli 6	6 A	5 ♥	3 ♥	4 ♥
Pli 7	2 A	4 A	14 A	18 A
Pli 8	10 A	11 A	15 A	5 A
Pli 9	R ♠	4 ♠	5 ♠	C ♠
Pli 10	3 A	7 A	19 A	20 A
Pli 11	16 A	V ♦	17 A	7 ♥
Pli 12	13 A	6 ♠	D ♠	As ♠
Pli 13	Ex	5 ♣	9 A	12 A
Pli 14	2 ♦	6 ♣	6 ♦	10 ♦
Pli 15	8 ♦	V ♣	R ♦	9 ♦
Pli 16	R ♣	7 ♠	3 ♠	10 ♠
Pli 17	D ♦	V ♠	2 ♠	9 ♠
Pli 18	7 ♦	D ♣	21 A	8 ♠

Position 5 - Table 6
Ouest : Christian DEPESSEVILLE (Loire Forez)
Sud : Adrien GUIGNARD (Aquitaine)
Est : Emmanuel STEFANAZZI (Charentes)
Nord : Nicolas PORRET (Savoie Mont Blanc)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ 3 / ♥ D-V-8-6-3.
Score : + 78. Entame : 2 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	V ♦	C ♦	10 ♦
Pli 2	2 A	4 A	15 A	18 A
Pli 3	R ♠	4 ♠	2 ♠	8 ♠
Pli 4	5 ♦	4 ♦	R ♦	3 ♦
Pli 5	D ♦	11 A	6 ♦	9 ♦
Pli 6	R ♣	2 ♣	3 ♣	As ♣
Pli 7	7 ♦	7 A	As ♦	12 A
Pli 8	3 A	7 ♠	5 ♠	C ♠
Pli 9	7 ♣	9 ♣	C ♣	4 ♣
Pli 10	Ex	5 ♥	21 A	5 A
Pli 11	6 A	V ♠	14 A	20 A
Pli 12	13 A	6 ♠	D ♠	As ♠
Pli 13	9 ♥	10 ♥	8 A	2 ♥
Pli 14	8 ♣	D ♣	10 ♣	R ♥
Pli 15	C ♥	As ♥	9 A	4 ♥
Pli 16	10 A	6 ♣	19 A	7 ♥
Pli 17	16 A	5 ♣	17 A	9 ♠
Pli 18	8 ♦	V ♣	1 A	10 ♠

Position 6 - Table 5
Ouest : Francis CHEVALIER (Lorraine)
Sud : Jean-Philippe MARTINEZ (Centre)
Est : Dominique THIEBAUT (Lorraine)
Nord : Hugo POPLINEAU (Loire Océan)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-5-3-2 / ♦ 6-As.
Score : + 74. Entame : 2 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	4 ♦	C ♦	3 ♦
Pli 2	2 A	4 A	14 A	18 A
Pli 3	C ♥	As ♥	D ♥	2 ♥
Pli 4	3 A	7 A	15 A	20 A
Pli 5	R ♠	4 ♠	8 A	8 ♠
Pli 6	9 ♥	5 ♥	6 ♥	7 ♥
Pli 7	R ♣	2 ♣	3 ♣	4 ♣
Pli 8	7 ♣	D ♣	10 ♣	As ♣
Pli 9	10 A	V ♠	17 A	As ♠
Pli 10	Ex	10 ♥	3 ♥	4 ♥
Pli 11	13 A	7 ♠	21 A	9 ♠
Pli 12	6 A	11 A	8 ♥	R ♥
Pli 13	16 A	6 ♠	19 A	10 ♠
Pli 14	5 ♦	V ♦	V ♥	5 A
Pli 15	7 ♦	5 ♣	1 A	C ♠
Pli 16	8 ♣	V ♣	C ♣	12 A
Pli 17	8 ♦	6 ♣	R ♦	10 ♦
Pli 18	D ♦	9 ♣	9 A	9 ♦

Position 7 - Table 4
Ouest : Simone LOUERAT (Loire Océan)
Sud : Thierry BECAM (Franche-Comté)
Est : Régis PARRY (Limousin)
Nord : Pascal DELABARRE (Ile de France)
PRENEUR EST - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D / ♥ D-V-8-6-3.
Score : + 64. Entame : 2 ♦ .

	OUEST	SUD	EST	NORD
Pli 1	2 ♦	4 ♦	C ♦	3 ♦
Pli 2	R ♠	4 ♠	2 ♠	C ♠
Pli 3	5 ♦	V ♦	R ♦	9 ♦
Pli 4	2 A	6 ♠	3 ♠	As ♠
Pli 5	7 ♣	2 ♣	3 ♣	4 ♣
Pli 6	9 ♥	As ♥	1 A	2 ♥
Pli 7	D ♦	4 A	As ♦	10 ♦
Pli 8	R ♣	5 ♣	10 ♣	As ♣
Pli 9	8 ♦	7 A	6 ♦	12 A
Pli 10	C ♥	5 ♥	8 A	4 ♥
Pli 11	3 A	11 A	15 A	18 A
Pli 12	16 A	10 ♥	17 A	7 ♥
Pli 13	6 A	V ♠	5 ♠	8 ♠
Pli 14	7 ♦	7 ♠	14 A	20 A
Pli 15	10 A	6 ♣	19 A	9 ♠
Pli 16	8 ♣	D ♣	C ♣	5 A
Pli 17	Ex	9 ♣	9 A	10 ♠
Pli 18	13 A	V ♣	21 A	R ♥

La Donne

par Hugo TERRIER (Picardie)



Plusieurs fois Champion de France chez les jeunes dans les années 2010, il n'est pas surprenant de retrouver Hugo au plus haut niveau. Actuellement 25ème, son récent et nouveau succès en Coupe de France risque encore de le faire progresser au Classement National, ce que l'on souhaite à ce gentil garçon.

PROBLÈME : DONNES LIBRES

Quel parcours ! Vous faites partie des huit derniers survivants du Championnat de France en donnes libres. Vous occupez le 6ème rang, mais les scores sont très serrés. Espérons que la chance vous sourie encore pour atteindre la table 1 ! Pour l'instant, direction la table 2 ! Vous distribuez le premier. Est, Nord et Ouest passent.

NORD



EST







OUEST

SUD Preneur Donneur

ATTAQUE

Quel sera votre contrat ?

Arrivé à ce stade de la compétition, mon objectif est de rentrer en table finale. Cette 1ère distribution est plutôt encourageante puisque je possède deux bouts 8èmes. Mais regardons de plus près : les atouts sont d'une qualité plus que moyenne, je ne détiens aucune couleur 4ème qui pourrait, avec la relève, former une longue, les pièces présentes sont loin de former des levées gagnantes et même si elles peuvent rapporter quelques points au moment des comptes, le chemin pour arriver à 41 sera long. De plus, jouant la 1ère donne de cette table, je n'ai pas envie de chuter une garde qui m'obligerait ensuite à prendre des risques pour revenir dans le carré final. Suite à ces réflexions, je demande une prise.

Quel sera votre écart ? Quelle ligne de jeu comptez-vous adopter ?

CHIEN



Voici donc la main d'attaque avec le chien :

A	21 - 18 - 14 - 13 - 10 - 7 - 5 - 4 - 2 - 1
♠	4 - 3 - 2
♥	C - V - 10 - 9
♦	D - 6
♣	D - 8 - 6 - 5 - As

Les deux atouts du chien viennent former la poignée, le 10 de ♥ une belle séquence et les deux ♣ la longue. Comme mes tarots sont moyens, je vais privilégier les plis d'atout en constituant deux coupes (♠ et ♦). En 6ème carte, j'enlève la Dame de ♣, évitant ainsi une éventuelle tenue qui me mènerait tout droit à la chute. Ces trois points mis au chaud pourront aussi être fort appréciables au moment des comptes.
Mon écart sera donc le suivant : ♠ 4-3-2 / ♦ D-6 / ♣ D.
Ma ligne d'attaque est simple, à savoir pousser mes ♣ perdants, essayer de faire le maximum de levées avec mes atouts en prenant les points.
Avant de dire "jeu", je dois réfléchir à la présentation de la poignée. Elle dépendra de l'entame. Si je capture un honneur dans une coupe, je pense la faire voir.

DEFENSE

Quelle sera l'entame d'Est et pourquoi ?

D'après le jeu d'Est, ♥ est probablement la couleur de coupe. Bien qu'il n'ait que deux atouts, Est engagera la Dame de son mariage 4ème. Ayant une main équilibrée aux couleurs, les deux honneurs ont peu de chances de rentrer si Sud coupe. Si l'attaquant fournit, Est aura tout loisir de produire une 2nde ouverture.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	D ♥	8 ♥	As ♥	10 ♥
Pli 2	As ♠	10 ♠	C ♠	2 A
Pli 3	2 ♣	4 ♣	10 ♣	5 ♣
Pli 4	5 ♠	V ♠	9 ♠	5 A
Pli 5	7 ♣	3 ♣	C ♣	6 ♣
Pli 6	16 A	3 A	15 A	21 A
Pli 7	9 ♣	V ♣	Ex	As ♣
Pli 8	11 A	8 A	19 A	4 A
Pli 9	D ♠	17 A	6 A	14 A
Pli 10	3 ♦	As ♦	9 ♦	7 A
Pli 11	R ♥	2 ♥	3 ♥	V ♥
Pli 12	4 ♦	5 ♦	2 ♦	1 A
Pli 13	4 ♥	9 A	5 ♥	9 ♥
Pli 14	8 ♦	R ♦	7 ♦	10 A
Pli 15	7 ♥	12 A	6 ♥	C ♥
Pli 16	C ♦	20 A	R ♠	13 A
Pli 17	6 ♠	7 ♠	10 ♦	18 A
Pli 18	8 ♠	R ♣	V ♦	8 ♣
SCORE				**- 28**

7ème Festival du "Petit Voyageur"

Séjour Tarot au Monténégro / du 29 septembre au 6 octobre 2018

à l'Hôtel Club**** Delfin à Bijela

En formule tout inclus. Départ de Paris, Lyon ou Marseille.

Le "Petit Voyageur" vous propose de découvrir "la perle des Balkans", le Monténégro, petit pays enclavé entre les montagnes et la mer, dont la rencontre a engendré la merveille naturelle des bouches de Kotor, le plus méridional des fjords d'Europe.

L'Hôtel Club Delfin bénéficie d'un très bel emplacement paisible à Bijela, offrant une vue splendide sur le fjord de Kotor. Il est doté de chambres climatisées, entièrement rénovées, pourvues de la télévision par câble avec quelques chaînes françaises, et aussi d'une piscine, d'une plage privée équipée de douches et d'un bar de plage. La vieille ville de Kotor, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, se trouve à 45 minutes de voiture, et la station touristique de Herceg Novi à 10 minutes.



Les engagements aux tournois de Tarot ne sont pas inclus dans ce forfait.
Des tournois, homologués FFT, seront organisés tous les jours sous l'égide du Tarot Club Maximois.
Reversion : 90%. Challenge sur cinq tournois. Déclaration des PCN.

Demandez votre bulletin de participation ou précisez sur papier libre vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail, lieu de départ et le nombre de joueurs et d'accompagnants.

Pour toute réservation, un chèque d'arrhes de 300 € vous sera demandé. Il est à libeller à l'ordre du Tarot Club Maximois et à adresser à :
Chantal LENTINI - Lou Rossado - Montée St Joseph - 83580 GASSIN
✆ 06.15.05.25.74 - ✉ chantal.lentini@wanadoo.fr

Le solde devra être réglé à réception de la facture.

825 €

Supplément chambre individuelle : 160 €

COMMENTAIRES (Signalisation FFT en défense)

Pli 1 : Sur l'entame de la Dame de ♥ du fond, Nord pose le 8 pour le doubleton et le preneur fournit du 10 vu au chien. Sud ne présente pas la poignée n'ayant pas pris d'entrée une pièce majeure.
Pli 2 : Est doit tourner. Il joue dans sa plus forte après ♥, c'est-à-dire ♠. Nord met le 10 pour forcer. Ouest pose le Cavalier et non le Roi :
- il sait que la Dame se trouve chez Est qui a entamé de l'As.
- il pourra éventuellement se rallonger avec l'Excuse pour rentrer son Roi.
Sud coupe du 2 d'atout.
Pli 3 : Sud pousse un 1er ♣. Fort de six atouts par 20-17 et du Roi 4ème à ♣ par le Valet, Nord se permet de poser le 4, se laissant la possibilité de signaler la tenue au 2ème tour de la couleur.
Pli 4 : Ouest envoie un 2nd ♠ pour faire couper le preneur. Nord fournit du Valet pour ne pas annoncer doubleton.
Pli 5 : Sud relance ♣. Nord prend la décision d'annoncer la tenue avec six atouts et quatre ♣, le preneur ayant déjà coupé deux fois. Il souhaite vivement désatouyer ses camarades afin qu'ils rentrent leurs points. Un honneur ♠ est sans doute en grand danger chez Ouest qui a posé le 9 au 2ème tour de la couleur.
Pli 6 : Détenant l'Excuse, Ouest envoie le 15 pour mettre en difficulté le preneur. Ce dernier bloque du 21 pour tenter d'encaisser le 18 plus tard. Est se débarrasse du 16 gênant.
Pli 7 : Sud pousse le 3ème ♣. Sur le Valet de Nord, Ouest hésite entre prendre du 19 et rejouer le 6, ou bien s'excuser pour un retour atout du milieu. Il opte pour la 2nde solution qui permettra l'uppercut du 19.
Pli 8 : Nord revient du 8 d'atout. Il n'est pas surprenant de voir un gros tarot, promis par l'Excuse. Le preneur pisse du 4, Est de son dernier atout, le 11.
Pli 9 : Ouest engage son ultime atout sur lequel le preneur pose le 14. Est charge la Dame de ♠ pour le 17 de Nord.
Pli 10 : C'est l'heure du bilan pour Nord : il reste 5 atouts dehors et si le preneur les possède tous et qu'il a gardé la Dame de ♣, Nord lui offrira le débordement en rejouant atout. Il va donc temporiser. Le Roi de ♠ se trouvant forcément devant (charge de la Dame au fond juste avant), Nord tourne ♦. Il ne joue pas le Roi car si le preneur a le petit mariage au moins 3ème, il lui libèrerait les deux pièces. Il ouvre donc de l'As et trouve la 2ème coupe de Sud.
Pli 11 : L'attaquant tourne ♥ pour tenter de prendre les pièces qui s'échapperaient s'il rejouait le 4ème ♣. Sud présente le Valet qu'Est lève du Roi. Nord pose le 2 qui indique qu'il est doubleton (8 de ♥ au pli 1).
Pli 12 : Est retourne ♦. Le preneur est obligé de s'échapper du Petit. Il se retrouve nez à nez avec Nord.
Pli 13 : Concentré, Sud n'envoie que le 9 de ♥, lui aussi a vu le doubleton de Nord qui coupe du 9 d'atout.
Pli 14 : Nord ne peut toujours pas revenir atout. La couleur ♠ étant interdite, il doit donner son Roi de ♦ en priant pour que les points de ses camarades ne soient pas pendus eux aussi. Seul le Roi part dans le tas du preneur.
Pli 15 : Sud donne maintenant son Cavalier de ♥.
Pli 16 : Nord a désormais fait la main du preneur à qui il reste deux atouts et un petit ♣. Il tire donc son 20 qui est une délivrance pour Ouest qui charge le Roi de ♠. Est en profite aussi pour rentrer le Cavalier de ♦.
Final de coup : Nord peut enfin donner son 7 de ♠ à la coupe avant de fermer à ♣.
Conclusion : Le preneur chute de 3 points. Les éléments de sa chute sont les suivants : l'annonce de tenue de Nord pourtant 4ème à ♣, le non retour atout et l'ouverture ♦ de Nord au pli 10 qui permet à Ouest de rentrer le Roi de ♠ sec au pli 16. Si Nord s'était obnubilé à jouer atout, il aurait offert le débordement à Sud qui aurait encaissé son Cavalier de ♥ et par conséquent gagné sa partie.
Agacé d'avoir chuté deux bouts 10èmes, Sud se demande s'il n'aurait pas mieux fait de donner un coup d'atout (le 14) au pli 3 avant de pousser ses perdantes... Même si cela aurait été plus difficile pour la défense, l'issue de la partie aurait été la même. Sud n'a rien à regretter et doit passer à autre chose, il reste trois donnes pour aller en finale !

Les derniers lauréats des Championnats de France 2017

Comme des coqs en pâte !





C'est après un difficile et long combat de coqs en quatre séances que l'aquitain Jean-Marc ESTEOULE (3e), le breton Philippe RENAUD (Champion de France) et le bourguignon Alain BON (2e) ont pu monter sur le podium du Championnat de France Individuel Senior à Soulac-sur-Mer.





Dans la Haute Cour de Cavalaire-sur-Mer, ce sont les nordistes Pascal LELOIRE, Stéphane SOTTY, Jean-Régis BOIDIN, Hugo TERRIER et Jean-Marc DEMILLY qui se sont imposés. **Ils se sont encore révélés les plus forts dans cette compétition, confirmant leur victoire de 2015.**